

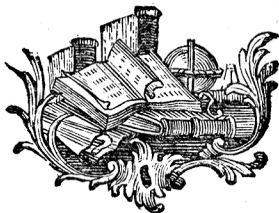
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. MARS. 1789.

*Nequē te ut miretur turba, labores
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10^o, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine,



JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

15. Mars 1789.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares & des serpens ; par M. le comte de La Cépède, garde du cabinet du roi, des académies & sociétés royales de Dijon, &c.
A Paris, hôtel de Thou ; à Liege, chez Lemarié & Demazeau. 2 vol. in-12. avec fig. prix, 6 liv.

CET ouvrage fera naturellement suite à celui de M. de Buffon ; ce célèbre naturaliste n'ayant pas traité des quadrupèdes ovipares, cette histoire fait une espèce de supplément à la sienne. Le style de l'auteur n'a pas l'aisance & la noble négligence de celui qu'il semble avoir pris pour son modèle, on y apperçoit sans peine la gêne & le travail ; avec cela il a son agrément, & le lecteur équitable lira avec plaisir l'ouvrage

tant pour le fond que pour la maniere. Les deux articles qui m'ont paru les plus curieux, sont celui du basilic & celui de la salamandre. Je m'y arrêterai un moment.

„ L'erreur s'est servie de ce nom de *basilic*, pour désigner un animal terrible, qu'on a tantôt représenté comme un serpent, „ tantôt comme un petit dragon, & dont „ le regard perçant donnoit la mort. Rien „ de plus fabuleux que cet animal, au sujet duquel on a répandu tant de contes „ ridicules; qu'on a doué de tant de qualités merveilleuses, & dont la réputation „ sert encore à faire admirer entre les mains „ des charlatans, par un peuple ignorant „ & crédule, une peau de raie desséchée, „ contournée d'une maniere bizarre, & que „ l'on décore du nom fameux de cet animal „ mal chimérique. „

Il est bien vrai qu'on montre dans les cabinets de physique le prétendu basilic fait d'une peau de raie (a), qu'on tâche d'en faire un composé de serpent & de coq, sans doute pour accréditer l'idée populaire que le basilic naît d'un œuf de coq (b). Mais l'on ne peut disconvenir qu'il n'existe une espèce de serpent ou d'animal très-vénimeux que les anciens ont nommé *basilic* & qui dans l'écriture est mis de niveau avec l'aspic. Le nom *basilic*, ce nom qui signifie petit roi & que les Grecs donnent à l'oi-

Super aspidem & basiliscum ambulabis.
Psal. 90.

(a) On les fait aussi avec des coqs d'inde, avec des lézards ailés, &c.

(b) Vers du P. du Cerceau, tirés de son beau poème *les Poules*, 1 Août 1778, p. 502.

seau que nous appellons *roitelet*, convient naturellement au *serpent à sonnette*, à *crête* ou à *couronne*, comme on voudra le désigner. S'il plaît à M. de la C. de l'attacher à un petit animal Américain, probablement inconnu aux anciens, je ne fais si cette application est bien réfléchie.

Quant à la propriété de tuer par son regard, il se peut sans doute, qu'il y ait là de l'exagération : mais quand on songe que les serpens de l'Orénoque empoisonnent, par la seule émanation des corpuscules vénimeux, les hommes & les quadrupèdes à une distance considérable (a) ; quand on réfléchit sur le spectacle que présente journellement dans nos jardins la lutte du crapaud & de la belette ; quand on se rappelle les effets aussi incroyables qu'incontestables d'un regard (b) &c., on ne jette pas fort loin les rapports de l'antiquité.

Voici comme M. de la C. parle de la salamandre. „ Il semble que plus les objets „ de la curiosité de l'homme sont éloignés „ de lui, & plus il se plaît à leur attribuer „ des qualités merveilleuses, ou du moins „ à supposer à des degrés trop élevés, celles „ dont ces êtres, rarement bien connus, „ jouissent réellement. L'imagination a besoin „ soixant, pour ainsi dire, d'être de tems-en-

(a) *Hist. des Indes*, par le P. Acofta. — *Phys. fac.* de Scheuchzer, t. 5, p. 768. — *Mém. de Trév.* 1748. Janv. p. 32.

(b) *Mundus subterr.* part. 2. l. 9. cap. 5. — Brown *Erreurs popul.* t. 1. p. 272. — On fait que la maladie terrible appelée *danse de S. Jean* se prend par le regard.

„ tems secouée par des merveilles ; l'hom-
„ me veut exercer sa croyance dans toute
„ sa plénitude ; il lui semble qu'il n'en jouit
„ pas d'une manière assez libre , quand il
„ la soumet aux loix de la raison : ce n'est
„ que par les excès qu'il croit en user ; &
„ il ne s'en regarde comme véritablement
„ le maître , que lorsqu'il la refuse capricieu-
„ sement à la réalité , ou qu'il l'accorde aux
„ êtres les plus chimériques. Mais il ne peut
„ exercer cet empire de sa fantaisie , que
„ lorsque la lumière de la vérité ne tombe
„ que de loin sur les objets de cette croyance
„ arbitraire ; que lorsque l'espace , le tems
„ ou leur nature les séparent de nous ; &
„ voilà pourquoi , parmi tous les ordres
„ d'animaux , il n'en est peut-être aucun
„ qui ait donné lieu à tant de fables que
„ celui des lézards. Nous avons déjà vu
„ des propriétés aussi absurdes qu'imaginai-
„ res accordées à plusieurs especes de ces
„ quadrupedes ovipares ; mais nous voici
„ maintenant à l'histoire d'un lézard pour
„ lequel l'imagination humaine s'est surpas-
„ sée , on lui a attribué la plus merveilleuse
„ de toutes les propriétés. Tandis que les
„ corps les plus durs ne peuvent échapper
„ à la force de l'élément du feu , on a voulu
„ qu'un petit lézard ne fût pas consumé par
„ les flammes „ Je suis certainement très-
„ disposé à applaudir à ces observations , j'en
„ comprends en général la justesse & la con-
„ formité avec la bonne physique. J'éprouve
„ cependant quelque difficulté dans la rémi-
„ niscence de ces beaux & grands poissons ,
„ qui se portent à merveille dans les eaux brû-

lantes & bouillantes des bains de Bude (a). Il est vrai que je n'ai pas constaté par le thermometre si ces eaux étoient véritablement bouillantes par l'intensité de leur chaleur ou par l'activité de leur éruption (chose qu'on confond souvent dans les eaux thermales), & que ces poissons pouvant d'ailleurs être cuits & frits (car ils sont très-bons à manger) il est impossible qu'ils vivent habituellement dans un degré de chaleur égal à celui qui les cuit (car il est reconnu que l'eau bouillante est toujours au même degré & n'augmente ni ne diminue en chaleur par l'action d'un feu quelconque). Cette observation me sembloit péremptoire (b) lorsque je tombai sur la relation d'un voyage fait aux Indes orientales, par M. Sonnerat, où on lit. „ En parcourant l'intérieur de Lu- „ çon, une des Philippines, je trouvai en- „ viron à quinze lieues de Manille dans un „ petit lac situé sur le bord du grand lac „ de cette île, un ruisseau dont l'eau étoit „ chaude ou bouillante, puisque la liqueur „ du thermometre, division de M. de Réau- „ mur, monta à 69 degrés, quoique ce ther- „ mometre n'ait été plongé qu'à une lieue

(a) *Pisces palmaris magnitudinis, frigidiorẽ aquam minimè sustinent, & protinus expirant. Istuanfi, de reb. Pann. p. 230.*

(b) On pourroit répondre que vivans ils ne feroient pas cuits dans l'eau bouillante, mais bien morts & mis hors de leur température naturelle. Je ne suis plus sur les lieux, pour faire cette expérience. Ils meurent dès qu'on les met dans l'eau froide.

„ de sa source. J'imaginois en voyant un
„ pareil degré de chaleur, que toute produc-
„ tion de la nature devoit être éteinte, &
„ je fus très-surpris de voir trois arbrisseaux
„ très-vigoureux dont les racines trempoient
„ dans cette eau bouillante, & dont les bran-
„ ches étoient environnées de sa vapeur.
„ Elle étoit si considérable que les hiron-
„ delles qui osoient traverser le ruisseau à
„ la hauteur de 7 à 8 pieds y tomboient
„ sans mouvement. L'un de ces arbrisseaux
„ étoit un *agnus castus*, & les deux autres
„ étoient des *aspalatus*. Pendant mon sé-
„ jour dans ce village, je ne bus d'autre
„ eau que celle de ce ruisseau que je faisois
„ refroidir. Son goût me parut terreux &
„ ferrugineux. Le gouverneur Espagnol a
„ cru appercevoir de grandes propriétés
„ dans cette eau; il a en conséquence fait
„ construire différens bains dont le degré
„ de chaleur est proportionné à l'éloigne-
„ ment du ruisseau. Ma surprise redoubla
„ lorsque je visitai le premier bain; des êtres
„ vivans nageoient dans cette eau dont la
„ chaleur étoit si active que je ne pus y
„ plonger la main. Je fis tout ce qu'il m'é-
„ toit possible pour me procurer quelques-
„ uns de ces poissons; mais leur agilité &
„ la mal-adresse des sauvages de ce canton
„ ne permirent pas d'en prendre un seul
„ pour déterminer l'espece. Je les examinai
„ tandis qu'ils nageoient; quoique la vapeur
„ de l'eau ne permit pas de les distinguer
„ assez bien pour les approcher de quelques
„ genres, je les reconnus cependant pour
„ des poissons à écailles brunes. La longueur

„ des plus grands de ces poissons avoit quatre pouces. „

Tandis que je réfléchissois sur tout cela & que je tâchois de m'en tirer de mon mieux, j'ai éprouvé de nouveaux embarras à la lecture de la lettre suivante, publiée dans le *Journal de Paris*, n. 190 ann. 1788.

„ Si nous adoptons souvent le merveilleux avec trop de facilité, quelquefois aussi nous le rejettons au premier aperçu sans aucun égard pour ceux qui nous le transmettent. C'est un reproche que les anciens auroient à faire aujourd'hui, s'ils pouvoient revenir sur leurs pas, à tous nos naturalistes, & particulièrement à M. le comte de la Cépède. Ces MM. s'accordent à regarder comme fauleuse, comme absurde, l'histoire de la salamandre. Je suis bien convaincu que les poètes ont embelli cette histoire; mais cependant il ne m'est pas permis de douter qu'il existe une espèce de petit lézard qui peut vivre quelque tems dans le feu même le plus ardent. Voici le fait :

Etant à l'isle de Rhodes occupé à écrire dans mon cabinet, j'entends tout-à-coup des cris extraordinaires dans ma cuisine, j'y cours, & je trouve le cuisinier tout effrayé, qui me dit, dès qu'il m'aperçut, que le diable étoit dans le feu. Je regarde, & je vois au milieu d'un feu très-ardent, un petit animal, la gueule béante & le gosier palpitant. Je l'examine, & après m'être assuré que ce n'étoit pas une illusion, je prends les pincettes pour le saisir. A la première tentative que je fais, cet animal, qui étoit resté immobile jusqu'à cet instant, c'est-à-

dire , pendant un intervalle de 2 ou 3 minutes , s'enfuit dans le coin de la cheminée ; je lui coupai le petit bout de la queue ; il se cacha dans un amas de cendres brûlantes , je l'y poursuivis ; étant parvenu à le découvrir , je l'atteignis d'un second coup sur le milieu du corps , & je le saisis. C'étoit une espèce de petit lézard que j'enfermai pour le conserver dans un bocal rempli d'esprit-de-vin. J'ai fait part dans le tems , de ce phénomène à M. le comte de Buffon , je lui ai donné ma salamandre , il l'a trouvée différente de toutes celles qu'il avoit déjà. Il m'a beaucoup questionné sur ce fait extraordinaire , & m'a dit qu'il ne manqueroit pas d'en faire mention ; il m'a même demandé la permission de me citer : on me reprochera sans doute de n'avoir pas mis assez d'ordre , assez de méthode dans cette observation ; mais peu accoutumé à en faire de ce genre , je n'ai pas pensé d'abord à l'importance dont elle pouvoit être. „

Signé de Pothonier , anc. consul de France.



Traité des Haras, auquel on a ajouté la maniere de ferrer, marquer, hongrer & angloïser les poulains, &c. &c., avec un traité des mulets; par J. G. Hartmann, &c. &c., traduit de l'Allemand sur la seconde édition, &c.; revu & publié par M. Huzard, vétérinaire &c. A Paris, chez Barrois le jeune, 1788. 1 vol. in-12.

ON trouve dans ce traité des détails intéressans touchant l'animal qui partage les travaux & les dangers de l'homme d'une maniere si utile & si constante. La force, l'adresse, le courage, l'attachement, la sobriété, la beauté des formes, la vitesse, sont les qualités qui caractérisent le cheval. M. Hartmann rappelle des traits qu'on aime à retrouver, quoiqu'on ne soit pas obligé d'y croire; celui de Bucéphale, qui, blessé au siege de Thebes, ne souffrit pas qu'Alexandre montât un autre cheval; celui du cheval d'un prince Scythe, qui fit périr le vainqueur de son maître, tué dans un combat singulier, en le foulant aux pieds & en le déchirant par ses morsures (a) &c.

(a) Quoique peu disposé à croire sans de bonnes preuves ces anecdotes zoologiques, je n'ose pas tout-à-fait rejeter la dernière. Je me souviens d'avoir lu dans Istuanfi, *de rebus Pannonicis*, l'histoire du cheval Turc qui terrassoit & détruisoit presque toujours l'adversaire de celui qui le montoit, Ce cheval ayant été pris par les

M. Huzard, éditeur de l'ouvrage, y a ajouté un chapitre curieux sur les mulets & les jumars. Ces derniers, à ce qu'il nous apprend, " sont communs en Dauphiné ; " c'est le produit ou du taureau & de l'âne, ou du taureau & de la jument, ou de l'âne & de la vache, ou du cheval & de la vache, ce qui en forme quatre especes ". Je ne contredirai pas l'habile vétérinaire, mais cet être mixte me paroît être encore douteux. Je n'ai garde d'en nier la possibilité, ni même la vraisemblance. Le mulet est un exemple qui prouve que ces productions anormales ne sortent pas des bornes de la nature : mais il y a à cet égard une certaine latitude qu'elle ne franchit pas, & dont nous ne pouvons connoître les bornes ou l'étendue que par des expériences bien constatées. Ces *jumars* ressemblent presque toujours à la mere, le prétendu pere ne les modifie que légèrement. Cela seul me porte à croire, que ce n'est qu'une influence accidentelle d'un accou-

Autrichiens, leur général voulut vérifier ce qu'on racontoit de cet animal, & ordonna à un nommé Draskovitz (j'ignore s'il étoit de la famille des comtes de ce nom) de le monter, & à un autre cavalier de s'élançer sur lui. Celui-ci fut abattu dans le moment & tué, malgré tous les efforts de Draskovitz.... J'écris de mémoire, & n'ai plus le livre que j'ai lu en Hongrie en 1766. Je crois cependant avoir bien retenu. Il y a à la marge : *Insignis equi turcici ferocia*. J'ignore l'époque, mais je pense que c'étoit sous Rodolphe ou Mathias. Si je me souviens bien, lors du traité de paix les Turcs mirent pour condition la restitution du cheval.

plement exotique : comme les poulets revêtus de quelques poils de lapins, ne sont pas moins pour cela les enfans du coq (a). Valmont de Bomare, après avoir parlé des *jumars* comme d'un animal fort commun dans les Alpes & les Pyrénées, est ensuite embarrassé pour en désigner quelques individus bien constatés ; & tout ce qu'il dit là-

(a) Je transcrirai à cette occasion un passage de mon itinéraire, 6 Mai 1778. „ C'est là (dans „ la ménagerie du duc Charles à Bruxelles) „ qu'on voit les fameuses poules-lapins, dont „ tant de voyageurs ont parlé ; & qui peut-être „ ne méritent pas ce degré de célébrité. Elles „ ne tiennent du lapin que quelques poils en „ guise de plumes autour du ventre, & pour- „ roient bien être, malgré toutes les protesta- „ tions du démonstrateur, une race Asiatique, „ dont j'ai parlé ailleurs après Marc-Paul (Mars „ 1774, p. 179). Il est certain néanmoins que cet „ accouplement anormal a lieu ; mais si avant ou „ après cet écart de la nature, le coq ne vient „ opérer d'une manière plus conforme à ses vues, „ il ne naît absolument rien de l'action du la- „ pin. D'où il résulte que l'efficace de ce germe „ étranger ne se fait sentir tout au plus que par „ quelque modification du plumage. Encore peut- „ on en douter, & croire que ces poulets qu'on „ montre comme une postérité de lapins, sont „ comme je l'ai dit, originaires de Quelinfu ; „ car puisque le démonstrateur m'a caché la né- „ cessité d'employer le coq, & les tentatives „ inutiles qu'il a faites pour réussir sans son se- „ cours, je tiens pour suspect tout le reste de sa „ relation, à l'accouplement près. Nouvelle „ preuve de l'existence des *barrières éternelles*, „ comme dit M. Bonnet, *que Dieu a mises à* „ *l'augmentation du nombre des especes* „ — Ob- „ serv. sur de prétendus canards-chats, 1 Août „ 1778, p. 500 & suiv.

Contempt.
de la nar.
t. 1. 7e. part.

dessus est si peu cohérent, qu'on ne peut en faire de résultat satisfaisant.

M. Huzard me pardonnera si des rapports même multipliés ne me convainquent pas complètement de ces sortes de phénomènes : il donne lui-même l'exemple d'une prudente incrédulité. Il n'y a pas long-tems que tout Paris parloit d'un cheval hermaphrodite ; il alla le voir, & fit insérer dans le *Journal de Paris* la lettre suivante : *On a annoncé récemment un cheval hermaphrodite à vendre (rue Chapon n. 15) ; la curiosité m'a mené avec bien d'autres voir ce phénomène ; j'ai trouvé un petit bidet bien ramassé, bien entier, âgé d'environ six ans, chargé de tête & d'encolure, mais qui n'est point hermaphrodite, quoique sa conformation soit réellement vicieuse & singulière.*

Comme, par l'annonce qui en a été faite, quelques personnes pourroient croire à l'existence de ces êtres monstrueux, je vous prie de me permettre de les désabuser. (a)

Signé Huzard, Vétérinaire.

(a) Passage remarquable de Haller, 1 Mai 1779, p. 16.



L'administration de Sébastien-Joseph de Carvalho & Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal, secrétaire d'état, & premier ministre du roi de Portugal Joseph I. A Amsterdam, & à Liege, chez Lemarié. 1788. 5 vol. in-8°. avec l'Introduction, prix, 16 liv.

L'IDÉE attachée au nom de Pombal est fixée d'une manière irrévocable : toutes les nations, toutes les sectes se réunissent sur cet article. Les protestans (a), les philosophes (b) en ont parlé comme les catholiques. Le sang qui a cimenté sa tyrannie, n'a pas crié plus haut que l'indignation & l'horreur des gens de bien. Une sentence juridique & solennelle a consigné la réalité incontestable de ses forfaits dans les dépôts sacrés de la justice. Le compilateur de gazettes (c) qui

(a) Voyez l'ouvrage de M. de Murr. *Geschichte der Jesuiten in Portugal*, &c. (*Histoire des Jésuites en Portugal, sous le ministère du marquis de Pombal, tirée de mss. & de mémoires fideles, & accompagnée de remarques*). A Nuremberg, 1787, in-8vo.

(b) 1 Mai 1783, p. 21. — 15 Decemb. 1787, p. 618.

(c) C'est pour les avoir si bien compulsées, qu'il les décrie avec une espece de fureur, qu'il en appelle les auteurs, toutes les fois qu'ils rapportent quelque trame ou quelque forfait de son héros, les menteurs publics de la république générale ; & ce qu'ils rapportent de plus certain & de plus universellement connu, sont des mensonges politiques dont la vérité n'a jamais

par zèle pour *la petite église* dont il est ardent sectateur & dont il regarde Pombal comme un bienfaiteur insigne, prétend nous donner ici une apologie de cette affreuse *administration*, rapporte lui-même cette sentence (a) & ne trouve rien à lui apposer sinon que

existe : (sans doute que la vérité de ses *mensonges*, existe)... si du moins il en avoit retenu l'ensemble s'il n'avoit pas oublié dans un endroit ce qu'il en a copié & adopté dans un autre, il ne se seroit pas rendu ridicule par des contradictions divertissantes. Comme p. ex. (T. 4, p. 97), la reine cache au ministre l'état du roi mourant, & celui-ci l'ignore effectivement : dix pages plus bas (107) cela est absolument faux, & notre homme s'étonne de ce qu'on écrit ainsi l'histoire.

(a) Voyez le T. 4, p. 200 : elle est entièrement conforme à celle qui se trouve dans le Journal du 1 Nov. 1781, p. 373, dans les *Anecdotes* & dans les *Mémoires* de Pombal. Notre homme s'étonne là-dessus que *des crimes qui ne peuvent être commis que par un grand scélérat* aient été si longtemps impunis, & qu'un *tel coupable ait gouverné le Portugal pendant 25 ans*, comme si durant le règne des tyrans leurs vices & leurs crimes n'étoient pas loués comme des vertus, & qu'on pût leur demander compte de leurs forfaits ; comme s'il avoit déjà oublié que dans les chapitres précédens, il a rapporté sans y trouver le mot à redire, la justification légale de toutes les victimes de ce nouveau Sejan. — Dans le chapitre XIII. p. 168, il rapporte avec éloge tout ce que fit Marie en montant sur le trône pour réparer une foule de maux & les désordres qu'avoient excités la police & le ministère. Il transcrit avec la même distraction (p. 150 *Pieces justific.*) le discours solennel prononcé au nom des états par le conseiller François Coelho de Sylva, lors du couronnement de la reine ; dans lequel il est dit entr'autres choses. „ Oui, très-puissante

que le fils n'a pas été compris dans la punition du pere, preuve tout aussi plaisante que la prétendue félicité du Portugal sous ce

„ reine; la Providence, dont les ordres & les
 „ infallibles décrets reglent les révolutions des
 „ empires, & qui semblant veiller avec une
 „ protection spéciale sur le Portugal, l'a déjà
 „ plus d'une fois retiré des bords du précipice, marqua votre majesté dès son berceau,
 „ pour être la restauratrice de ce royaume, &
 „ lui donna dans un degré éminent toutes les
 „ qualités nécessaires à cette haute destination.
 „ Le sang coule encore des plaies cruelles &
 „ profondes qu'à ouvertes dans le cœur des Portugais le despotisme aveugle & illimité dont
 „ nous cessons enfin d'être les tristes victimes.
 „ Il fut, par système, ennemi de l'humanité,
 „ de la religion, de la liberté, du mérite & de
 „ la vertu. Il peupla les prisons & les colonies
 „ de l'élite des citoyens; il opprima le peuple
 „ & le réduisit à la plus extrême misère; il attaqua l'autorité du saint Siege & des évêques;
 „ il avilit la noblesse; il corrompit les mœurs;
 „ il pervertit la législation, & gouverna l'état
 „ avec un sceptre de fer, dont l'insupportable
 „ dureté n'avoit point encore eu d'exemple. Dans
 „ cette déplorable extrémité, que fait la Providence ? Elle dissipe la fatale illusion par laquelle
 „ elle s'étoit laissé surprendre la piété du feu roi;
 „ elle oppose à tant & de si énormes désordres
 „ les vertus de sa majesté; & quelles vertus ?
 „ toutes celles qu'il falloit pour remédier à nos
 „ maux : sainteté, clémence, bonté, justice
 „ désintéressement, amour des peuples, respect
 „ envers Dieu & ses ministres, maturité de
 „ conseil, attention scrupuleuse dans l'exécution,
 „ & sur-tout volonté ferme & efficace de rétablir tout dans l'ordre & de ne rien négliger
 „ pour rendre la nation heureuse. — Nombre incertain, mais énorme des prisonniers & autres victimes de cette tyrannie, 1 Décemb. 1783,
 P. 503.

ministère sanguinaire, à laquelle il prétend faire croire les lecteurs stupides & crédules. Que l'on compare le Portugal flétri & abattu sous le despotisme altier de cet homme cruel, ayant à peine un nom parmi les royaumes d'Europe, avec ce qu'il étoit lorsque la religion, mere du vrai courage, animant ses guerriers & ses marins, les rois Jean I, Edouard, Alphonse V, Jean II, Emmanuel, Jean III &c. étendoient avec la foi de Jesus-Christ, leur puissance dans les quatre parties du monde. Notre rapsodiste a cru qu'avec des phrases amphigouriques, avec l'impertinence & l'impudence à la mode, & sur-tout en répétant à tout instant le mot de *grand homme*, il subjuguerait ce qu'il reste encore de bon sens dans le monde des lecteurs. Quoiqu'une pareille espérance ne soit aujourd'hui pas aussi vaine que l'on pourroit le penser (a), aimons

(a) Voyez l'Eloge philosophique de l'Impertinence, ouvrage posthume de M. de la Braçtéeole. A Abdere & se trouve à Paris, chez Maradan 1788, 1 vol. in-8°. Ouvrage plein de sel attique, qui peint bien la plupart de nos écrivains, ainsi que la troupe moutonnaire des lecteurs. En voici quelques traits. „ *Qu'est-ce que l'Impertinence ?* Plaisante question ! ce qu'on voit, „ ce qu'on entend, ce qu'on dit, ce qu'on fait, ce „ qu'on lit, ce qu'on écrit, ce qu'on imprime, ce „ qu'on dessine tous les jours ; ce qu'on applaudit, „ ce qu'on admire, ce qu'on prône de cercle en „ cercle ; ce qui entre pour les dix-neuf vingtièmes dans la valeur intrinsèque de nos agréables ; ce sans quoi l'on n'est qu'un rustre, une „ espece, un plat honnête-homme, une maussade créature ; enfin ce qui distingue les gens „ comme il faut, les roués, les femmes adorables.

à croire que malgré la philosophie du jour nous ne sommes pas arrivés encore à ce degré de déraison, & que les notions de *grand-homme* & de *monstre* sont encore assez distinguées pour n'être pas si lestement confondues.

„ bles, du *grand genre* & du *meilleur ton*, le
 „ charme & les délices de la *très-excellente com-*
 „ *pagnie* „. — „ Quant à la *façure* des ouvra-
 „ ges instructifs, voici, en peu de mots, le
 „ chemin immense que nous avons parcouru de-
 „ puis le 15^e siècle : ne citons pas ici le 16^e. &
 „ le 17^e. perdus, comme on fait, en tentatives
 „ infructueuses qui n'ont produit que de la rai-
 „ son, &c. Au 15^e siècle, un livre François étoit
 „ un nombre de pages de Grec & de Latin, où
 „ l'on découvroit quelques transcriptions en langue
 „ François. Maintenant un livre philosophique
 „ est un nombre de pages où, parmi des ter-
 „ mes techniques de sciences & de métiers, des
 „ chiffres, des signes d'algebre, des lignes
 „ ponctuées, & les mots *humanité, génie; bien-*
 „ *faisance, génie; population, tolérance, génie;*
 „ *planer, flambeau, lumière, sphere, choc, élec-*
 „ *trisé, chaîne, vaste, immense, espace, dissémi-*
 „ *nation, propagation, sublimité, & toujours gé-*
 „ *nie, &c.*; l'esprit un peu cahoté se repose de
 „ tems en tems sur de petits comptes, des gra-
 „ velures ou des naïvetés délicieuses „. — „ Les
 „ causes de cette qualité dominante de nos *agréa-*
 „ *bles* du haut genre sont, le manque absolu
 „ d'attention, l'ignorance volontaire, l'extrême
 „ & continuelle mobilité, la débilité des fibres,
 „ les distractions perpétuelles, les lectures mor-
 „ celées, fugitives, & les ouvrages qu'on lit,
 „ l'empire des femmes, la manie de paroître
 „ plus riche qu'on n'est, & l'ennui, *ce premier*
 „ *mobile & ce dernier résultat de presque tout*
 „ *maintenant,* „

Oeuvres complètes de Gilbert. A Paris, chez Lejay, 1788. 1 vol. in-8°. d'environ 250 pag. avec le portrait de l'auteur. Prix 50 sols.

EN lisant les Oeuvres de Gilbert, il ne faut jamais perdre de vue sa jeunesse & la brièveté de sa vie ; par ce qu'il a fait, il faut juger de ce qu'il auroit pu faire ; le mérite supérieur de quelques-unes de ses pièces sollicite l'indulgence pour les autres : les généreux essais d'un jeune-homme qui s'est sacrifié pour la défense du goût & des mœurs, sont faits pour intéresser tout honnête-homme, tout bon citoyen ; & ce recueil doit être précieux pour les amateurs de la poésie & du vrai talent. Les deux genres dans lesquels il s'est le plus distingué, sont l'Ode & la Satyre. Au bas de son portrait, qui se voit au frontispice, on lit ce quatrain :

Rouffeau fut son modele & Despréaux son maître,
Le talent lui dicta des vers purs & nerveux ;
Et moissonné plus tard, il auroit su, peut-être,
De l'aveu d'Apollon, se placer auprès d'eux.

Il peut paroître singulier qu'un philosophe de profession & un admirateur de Voltaire, ait voulu être l'éditeur de ces *Oeuvres*. On comprend bien qu'en estimant le talent de Gilbert pour la poésie, il ne lui pardonne pas l'usage qu'il en a fait. „ Nous ne dissimulerons pas, dit-il, que l'objet de ce „ talent n'étoit point louable ; que Gilbert

„ avoit trempé son pinceau dans le fiel de
„ la Satyre ; qu'il s'étoit montré partial &
„ injuste dans ses jugemens , sur-tout à l'é-
„ gard de M. de Voltaire „. Ce reproche
a été relevé avec force par un homme de
lettres. „ En vérité , répond-il , l'éditeur
eût très-bien fait de dissimuler une opinion
qui ne lui fait point d'honneur. Quoi ! l'in-
dignation de Gilbert contre les vices du
siècle *n'étoit point louable* ! & qu'y a-t-il de
plus digne d'un philosophe vertueux & sen-
sible ? L'ame la plus droite & la plus no-
ble , n'est-elle pas toujours le plus vivement
blesmée du spectacle de l'injustice , de la per-
fidie , de la sottise , & des mauvaises mœurs ?
Quel est l'honnête homme dont le cœur ne
se révolte & ne se remplit d'amertume ,
quand il voit la vertu dédaignée & malheu-
reuse , le crime honoré & triomphant , le
mérite oublié & méconnu , les honneurs &
les récompenses devenues la proie de l'in-
trigue , & la société partagée en deux clas-
ses , les sots & les méchans ? Qui sont ceux
qui peuvent rire de ces désordres ? ce sont
les flatteurs & les fripons qui en profitent
& qui savent mettre à contribution les fo-
lies & les passions des hommes. Et , pour
nous borner ici à la Littérature , lorsqu'un
jeune-homme nouvellement arrivé dans la
capitale compte plus sur l'intrigue que sur
son talent , lorsqu'il va ramper aux pieds
de ceux qui distribuent la réputation & les
récompenses ; lorsqu'il prostitue un vil en-
cens aux idoles du jour , il est jugé d'avance ;
il n'a ni génie ni ame ; mais celui qui dé-
daigne la flatterie & le manège , qui ne cher-

che d'autre appui que celui de ses ouvrages, & qui ne veut devoir sa renommée qu'à lui seul ; celui qui , citoyen libre de la république des lettres , élève courageusement la voix contre les abus à la mode , qui préfère sa pauvreté noble & honnête à une fortune acquise par d'indignes manœuvres , celui-là annonce un grand caractère , & se montre vraiment digne du titre auguste d'homme de lettres. S'il ne peut contenir la juste indignation que lui inspirent tant de fots jugemens , tant de réputations usurpées , tant de honteuses brigues , tant de complots contre la raison & le goût ; si , dans des écrits éloquens , il ose gourmander ses contemporains , & arracher le masque dont se couvrent tant d'imposteurs , il remplit le devoir d'un honnête homme , d'un bon citoyen , d'un philosophe , d'un ami du bon sens & de la vérité. „

„ Examinons maintenant le reproche de partialité & d'injustice à l'égard de M. de Voltaire. Nous avons de la peine à croire que cet éditeur soit du nombre de ces prêtres idolâtres qui rendent à Voltaire un culte superstitieux qui déshonore la raison ; s'il étoit aveuglé par cette espèce de fanatisme , il eût brûlé les Oeuvres de Gilbert aux pieds de la statue de Voltaire , au lieu d'en donner une édition complète : on peut donc raisonner avec lui. Voici à quoi se réduisent les jugemens de Gilbert sur Voltaire. Cet auteur a corrompu l'art dramatique en bannissant la vraisemblance de la scène , en y introduisant un intérêt romanesque , en prodiguant les situations & les coups de théâtre

aux dépens du bon sens ; il a porté atteinte à la vérité du dialogue en parlant toujours par la bouche de ses personnages ; en étalant , pour éblouir les fots , une philosophie déplacée , & des sentences paralitiques ; il a dénaturé l'harmonie de notre versification en substituant des vers isolés & des distiques ronflans à la période poétique (a) , abusant de la gaité & de la frivolité Françoisse , il a mis trop souvent la bouffonnerie & le sarcasme à la place de la raison & de la vérité , & son persifflage est d'autant plus coupable , qu'il est presque toujours dirigé contre les objets les plus respectables & les plus importans pour le bonheur public ; enfin il n'a créé ni perfectionné aucun genre de littérature un peu important , & il n'est le premier que dans le plus frivole de tous. Voilà ce que tout homme sensé , tout bon littérateur doit penser & dire de Voltaire , & il n'y a dans ce jugement ni injustice ni partialité. Ajoutons que Voltaire a été beaucoup trop loué de son vivant & après sa

(a) Voici comme Gilbert a parlé de la versification de Voltaire :

On auroit beau montrer ses vers tournés sans art,
D'une moitié de rime habillés au hazard,
Seuls, & jettés par ligne exactement pareille,
De leur chute uniforme importunant l'oreille,
Ou bouffis de grands mots qui se choquent entre eux,
L'un sur l'autre appuyés, se traînant deux à deux ;
Et sa prose frivole en pointes aiguës,
Pour braver l'harmonie incessamment brisée :
Sa prose, sans mentir, & ses vers sont parfaits ;
Le Mercure, trente ans, l'a juré par extraits :
Qui pourroit en douter ? Moi, &c.

mort ; qu'il a joui d'une célébrité fort au-dessus de son mérite réel ; & qu'ainsi on peut , en conscience & sans lui faire aucun tort , lui dispenser les éloges avec sobriété , qu'il importe même au public qu'on insiste beaucoup plus sur ses défauts qui sont aimables & par là-même contagieux , que sur ses beautés trop vivement senties du vulgaire , parce qu'elles sont tout-à-fait à sa portée. Et quiconque se souviendra que Voltaire a fait infiniment plus de mal aux mœurs & à la société par ses diatribes impies & obscures , qu'il n'a fait de bien aux lettres par ses bons ouvrages , fera toujours porté à le juger avec beaucoup de sévérité. ,,

Dans le passage qui suit , le jugement de l'éditeur paroîtra plus juste. Les admirateurs de Gilbert , le trouveront sévère , mais ils ne l'accuseront pas de passion ni de malignité. ,, Jamais écrivain n'a mieux fait sentir que Gilbert la justesse de ce vers de l'art poétique : *Si son astre en naissant ne l'a formé poète*. Celui-ci assurément devoit son talent à la nature seule ; il ne tenoit rien de l'art. De-là des idées qui souvent ne sont point liées , des inégalités choquantes , un style peu soutenu , une ignorance presque absolue de la littérature ancienne , excepté les poètes satyriques , mais aussi possédoit-il ce qu'il est impossible à l'art de donner ; ce feu créateur , le seul foyer d'où jaillit le génie ; ces grands mouvemens , ces grandes images qui sortent toutes créées d'une ame profondément pénétrée , comme la poésie nous représente Minerve s'élançant toute

„ armée du cerveau de Jupiter „. On pourra dire encore avec l'éditeur. „ Que Gilbert „ avoit plus de génie que d'esprit, plus de „ talens que de connoissances, plus d'en- „ thousiasme que de goût „; mais, encore une fois, il a mérité l'honneur d'être placé dans le petit, le très-petit nombre d'écrivains originaux; &, envisagé sous ce coup-d'œil, Gilbert est digne de figurer dans les bibliothèques à côté de ces poètes qui ont pensé par eux-mêmes. Nous en avons tant qui ne sont que de misérables échos, qui se copient servilement, pour dire toujours plus mal que leurs prédécesseurs, qui eux-mêmes n'ont été que d'abjects & grossiers imitateurs!

Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise; où sur chaque Père on expose, 1^o. l'histoire abrégée de sa vie; 2^o. l'analyse de ses principaux ouvrages; 3^o. le précis de sa doctrine, 4^o. quelques sentences tirées de ses écrits. Ouvrage utile à MM. les ecclésiastiques, & même à tous les fideles qui desireroient s'instruire à fond de la religion. Par un directeur de séminaire à Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par M. Laurent Etienne Rondet, interprète des langues saintes, & éditeur de la bible d'Avignon. A Paris, chez Onfroi; à Liege, chez Lemarié, 1787. 8 vol. grand in-8vo. prix 40 liv.

JE ne ferai pas l'éloge de cette bibliothèque, connue depuis long-tems. Dès que la première édition parut, le célèbre père

Berthier, juge très-éclairé en cette matière, en a rendu le compte le plus favorable, & son jugement a été celui de tous les lecteurs instruits. „ Imaginez-vous, dit ce journaliste, qu'un homme, vis-à-vis de l'histoire ecclésiastique de M. de Fleury, des recueils de M. du Pin, de dom Cellier, & de quelques autres bibliographes, se met à donner l'abrégé des principaux d'entre les saints Peres de l'Eglise. Si cet auteur a peu d'esprit, il gâtera nécessairement ses modèles en les réduisant : il tronquera tout, choisira mal, détruira l'ensemble des matières, fera parler les Peres d'une manière basse, peut-être peu correcte. M. Tricalet n'est point tombé dans ces inconvéniens. Il avoit l'art de bien choisir, de bien lier, de bien présenter, de faire un livre comme de la première main, d'être abrégiateur avec esprit, compilateur avec discernement, & copiste avec une sorte de sagacité qui lui étoit propre.... Il auroit eu de la peine à choisir mieux, & à écrire d'une manière plus convenable..... Le recueil de sentences ou maximes spirituelles tirées des SS. Peres par lesquelles il termine ce précieux ouvrage, est de la plus grande utilité pour les ecclésiastiques, pour ceux sur-tout à qui le ministère de la prédication est confié, pour les directeurs des âmes, & même pour tous les fideles, qui y trouveront des règles sûres de conduite pour divers états où ils peuvent se trouver. „

Quelque décidé que soit le mérite de l'ouvrage, j'ai eu quelque inquiétude en voyant à la tête de cette édition le nom d'un des

plus fameux partisans de la secte de S. Mé-
dard. Je craignis que M. Rondet ayant con-
sacré toute sa vie à compiler en faveur des
cliens du diacre Paris, eût fait encore cette
ocçation pour nous donner quelque miracle
ou quelque prophétie de sa façon ; ma crainte
a redoublé quand j'ai vu , p. VIII de son
Avis , M. Fleuri & le fanatique l'abre , mis
sur la même ligne : mais je me suis un peu
raassuré quand j'ai vu que l'*Abrégé de la vie*
de M. Tricalet , qui suit l'*Avis* , étoit exac-
tement tel qu'il a paru en 1762 ; que Rondet
n'en a pas même retranché ce que le pieux
auteur pensoit & disoit sur les Jésuites
(p. XXXII). Malgré cela , qui oseroit as-
surer que ça & là il n'y ait pas *une oreille*
qui perce ? L'ouvrage est trop vaste pour que
je puisse le lire avec une si rigoureuse at-
tention : mais par-là même je crois que
Rondet ne l'aura pas assez étudié pour y
placer avec adresse & bien à propos quel-
que petite malice de parti. On peut donc
l'acheter & le lire avec confiance , sans pré-
judice néanmoins de la bonne maxime :

Timeo Danaos & dona ferentes. 2. Æneïd.

N. 49.

Mémoires du comte de Hordt , gentilhomme
Suédois , lieutenant-général des armées de
sa majesté Prussienne , écrits par lui-même.

A Paris , chez Briand ; à Liege , chez
Lemarié , 1789. 2 vol. in 12. prix 3 liv.

15 s. Autre édit. chez Desoer. 2 liv. 12 s.

DE tous les *Mémoires* dont nous sommes
Dinondés , voici à peu près les seuls qu'un
honnête homme puisse lire sans y trouver

des sujets d'indignation ou de scandale. L'éditeur ne se flatte pas trop en disant : „ Les
 „ amis de l'humanité verront, avec plaisir,
 „ cet honnête officier faisant la petite guer-
 „ re, bien différent de ce Trenck qu'on
 „ nous a tant vanté *, essuyer les pleurs
 „ des malheureux payfans, les protéger,
 „ les soulager, & détourner loin d'eux,
 „ autant qu'il lui étoit possible, les hor-
 „ reurs de la dévastation. M. de Hordt,
 „ ainsi que le baron de Trenck, a languï
 „ long-tems dans une dure captivité ; mais
 „ que les circonstances en ont été bien dif-
 „ férentes ! „

Je rapporterai une anecdote, très-propre
 à prouver ce qui est dit ici de l'ame hon-
 nête & compatissante de cet officier. Il est
 bien à regretter que de tels caractères soient
 condamnés au détestable métier de la guerre
 (je ne parle que des guerres de caprice, de
 colere ou d'ambition, comme sont presque
 toutes les nôtres). „ Nous parcourûmes,
 „ dit M. de Hordt, une grande partie de
 „ la Moravie *. On enleva sans pitié, &
 „ les bestiaux, & l'argent du pays. La fu-
 „ reur & l'atrocité étoient alors, dans cette
 „ guerre, portées à tel point, qu'on ne se
 „ bornoit pas à faire aux troupes tout
 „ le mal possible, à enfermer les prison-
 „ niers & à les traiter durement ; mais les
 „ malheureux habitans eux-mêmes étoient
 „ dépouillés de tous leurs effets ; & sans
 „ aucun égard pour la triste humanité...
 „ Hommes barbares, qui vous dites fre-
 „ res, les tigres, sont moins cruels que
 „ vous. Hélas ! ces atrocités étoient réci-
 „ proques. „

* 1 Mars
 1789, p.
 341.

* Vers la
 fin de la
 guerre de
 7 ans.

„ Je ne me rappelle encore qu'avec douleur l'affreux spectacle que m'offrit cette expédition. Les paysans avec leurs femmes & leurs enfans, s'obstinoient à suivre leurs troupeaux ; & rien n'étoit capable de les leur faire abandonner. Ils pouffoient des cris lamentables & verfoient des torrens de larmes. „

„ Nous nous arrêtàmes un jour dans un village pour nous y reposer. Le château appartenoit à une dame de qualité ; elle nous reçut avec beaucoup de politesse. Sa maison étoit très-bien montée ; elle nous offrit une très-bonne table qui ne se ressen-
„ toit pas des calamités qui l'entouroient. „

„ Cependant, le commissaire de guerre avoit fait demander, à l'homme d'affaire de cette dame, mille ducats de contribution, de même que tous les chevaux & les bestiaux du village & du château. Cet homme se hâta d'en avertir sa maîtresse. „

„ A cette nouvelle, elle vint à moi, les larmes aux yeux, & se plaignit de cette cruauté. Je lui déclarai qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de rien changer aux répartitions. Elle me répondit qu'elle payeroit volontiers la somme qu'on exigeoit d'elle, pourvu qu'on laissât à ses pauvres vassaux leurs bestiaux, qui étoient leur unique trésor. J'avoue que dans ce moment j'avois le cœur navré, autant qu'elle. Ses discours étoient entrecoupés de sanglots ; & ce qui ajoutoit à l'horreur que j'éprouvois intérieurement, c'étoit de voir à ses côtés ses deux charmantes filles, qui pleuroient amèrement, à l'exemple de leur respectable & sensible mere. „

„ Il n'est rien dont je n'eusse été capable alors , pour obliger ces aimables enfans ; leurs larmes rendoient , à mes yeux , leur beauté encore plus touchante. Je cherchai quelque expédient pour diminuer au moins leur affliction , & leur prouver que je n'étois pas un cruel ni un barbare : Madame , dis-je à leur mère , calmez-vous ; ordonnez à vos gens de suivre leurs troupeaux , & laissez-moi faire. Vous aurez bientôt lieu d'être contente de moi. „

„ Après l'avoir quittée , j'ordonnai que les bestiaux qui lui appartenoient & à ses vassaux , fussent , pendant le reste de notre expédition , séparés de cette énorme quantité d'autres bestiaux dont nous nous étions emparés. „

„ Je terminai enfin cette triste & cruelle expédition avec succès ; lorsque j'eus rejoint M. de Werner , il m'en témoigna sa satisfaction. Je saisis ce moment pour remplir la promesse que je venois de faire : *Mon général* , lui dis-je , *vous voyez que je vous apporte bien des choses ; mais j'espère que vous ne me refuserez pas un présent , comme ayant été le chef de l'expédition. Ce n'est pas de l'argent que je vous demande* (je savois d'ailleurs qu'il avoit la permission du roi de le garder pour lui , & qu'il n'étoit pas l'homme du monde le moins sensible à l'appas de l'or) ; *je borne mes prétentions à obtenir ces bestiaux que j'ai défendu de confondre avec les autres. — Je vous les accorde de tout mon cœur* , me répondit-il. „

„ J'appellai aussi-tôt tous les gens de

„ ma bonne dame , & leur annonçai qu'ils
 „ pouvoient remener tranquillement leurs
 „ bestiaux. Je les fis accompagner par un
 „ trompette afin qu'ils arrivaient sans ac-
 „ cident. Leur dame fut tellement touchée
 „ de ce procédé de ma part , qu'elle char-
 „ gea tous les parens qu'elle avoit en Si-
 „ lésie , de m'en témoigner toute sa grati-
 „ tude. Je sentis alors véritablement qu'a-
 „ près le plaisir de faire le bien , il n'en
 „ étoit pas de plus doux que celui d'obliger
 „ des cœurs sensibles & reconnoissans. „



*Dictionnaire de synonymes François , par
 feu le R. P. Timothée de Livoy , Bar-
 nabite , de l'académie des arcades de Rome
 & de celle de Boulogne. Nouvelle édition
 revue , corrigée & considérablement au-
 gmentée ; par M. Beauzée , de l'académie
 Françoisse &c. A Paris , chez Nyon , à
 Liège , chez Lemarié. 1788. 1 vol. prix
 7 liv. 10 s. rel.*

LA première édition de cet ouvrage avoit
 leu le succès qu'il méritoit. Les écrivains
 même du premier rang ont compris qu'il
 pouvoit leur être utile & l'expérience les a
 confirmés dans ce sentiment. Quoiqu'on pos-
 sède parfaitement la langue , tous les mots
 possibles ne se présentent pas au moment du
 besoin , dans les circonstances où la mar-
 che du discours , la cadence , la nécessité
 d'éviter les répétitions , & un certain je ne
 sais quoi qu'on sent mieux qu'on ne peut
 l'expliquer , rendent le choix difficile. L'au-

teur s'exprime judicieusement sur ce sujet.
 „ L'utilité de ce Dictionnaire s'étend de-
 „ puis le genre & le style le plus élevé
 „ jusqu'au plus familier, au plus commun,
 „ jusqu'au style épistolaire.... Presque tous
 „ les hommes (*& on peut dire que tous sont*
 „ *quelquefois dans ce cas*) éprouvent de la
 „ difficulté à développer & rendre leurs pen-
 „ sées, souvent faute d'un mot qui semble
 „ se refuser à leur imagination. Le Diction-
 „ naire que je donne, a pour objet de com-
 „ tribuer du moins à faire cesser cet em-
 „ barras, en présentant des termes à choisir
 „ selon le besoin où l'on se trouve : je dis
 „ à choisir, parce qu'en effet ce n'est qu'a-
 „ vec un choix, guidé par un juste discer-
 „ nement, qu'il faut se déterminer pour un
 „ mot plutôt que pour un autre ; chaque
 „ mot ayant une signification qui lui est
 „ tellement propre & particulière, que nul
 „ autre ne l'a de même avec lui. Ce senti-
 „ ment n'a pas sans doute besoin de preuve
 „ après l'espece de démonstration qu'en a
 „ faite feu M. l'abbé Girard dans son ex-
 „ cellent ouvrage sur les synonymes, qui
 „ reçu du public avec des applaudissemens
 „ qu'il méritoit, y jouit & y jouira toujours
 „ d'une estime universelle. Mais en ren-
 „ dant hommage au sentiment de ce célèbre
 „ académicien, & sans y déroger en rien,
 „ je pense qu'il est peu de mots qui n'aient
 „ avec d'autres certains rapports qui les en-
 „ rapprochent, & dont les traits de ressem-
 „ blance ne donnent droit d'en user au moins
 „ *à-peu-près équivalement selon les circonf-*
 „ *tances, quelquefois avec plus d'énergie.*.,

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 31 Janvier). M. de Boulogni, ministre de S. M. catholique, ayant reçu nouvellement des dépêches de sa cour, a demandé d'abord une audience aux ministres de la Porte, avec lesquels il a eu une conférence très-longue. On assure que ces dépêches sont relatives à la situation de la Porte vis-à-vis de ses deux puissans ennemis. Elle ne paroît cependant pas encore disposée à se prêter à aucun sacrifice pour se procurer la paix ; & , selon toutes les apparences, M. de Boulogni n'a pas été satisfait de la réponse des ministres, qui, pour préliminaire, insistent sur les mêmes demandes qui furent faites à M. de Bulgakov, le 16 Août 1787, dont la restitution de la Crimée étoit le premier article. Cela prouve que le crédit du grand-visir & du capitán-bacha n'est pas aussi bas qu'on l'avoit dit. On est parvenu à calmer la fureur du peuple, & même à lui faire faire des vœux plus ardens que jamais pour la continuation de la guerre, en publiant le plan des opérations de la prochaine campagne. Suivant ce plan, la Turquie aura 500 mille hommes qui seront divisés en trois principales armées. — La Porte a été plus sa-

Tome I.

E e

tisfaite de la déclaration officielle que M. de Heidensham , ministre de S. M. Suédoise, a faite dans une conférence avec le Reis-Effendi , touchant le bruit répandu à la Porte , que le monarque Suédois traitoit de sa paix avec la Russie. Ce ministre a eu ordre de déclarer que jamais son maître ne feroit avec la Russie une paix séparée de celle de la cour Ottomane ; ce qui a causé une grande satisfaction parmi les ministres du grand-seigneur.

On dit que nous allons avoir à Pera deux nouveaux ministres , l'un de la part de la cour de Portugal , l'autre de celle de Turin , avec lesquelles la Porte-Ottomane se trouve dans la meilleure intelligence.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 28 Février*). Le roi a été incommodé pendant quelques jours ; mais s'étant trouvé mieux , la 64^{me}. session a pu avoir lieu le 16. On y lut la note que l'ambassadeur de Russie avoit présentée aux maréchaux de la diète le 5 de ce mois. Cette note occasionna de vifs débats : les uns soutenoient qu'elle étoit équivoque & ne satisfaisoit aucunement aux instances réitérées pour que les troupes Russes évacuent le territoire de la Pologne ; d'autres disoient qu'elle contenoit des expressions qui demandoient des éclaircissmens ultérieurs ; d'autres enfin vouloient qu'on envoyât ordre au prince Czartorisky , ministre de la république à Berlin , de demander au roi du secours pour forcer les Russes à quitter notre pays. On poussa les choses si loin , que,

pour prévenir des suites fâcheuses , le roi jugea à propos de remettre la continuation de la diete au jeudi. S. M. dit , avant de se retirer , qu'étant obligée de rester assise à la même place , pendant tout le tems d'une séance , quelque longue qu'elle fût , sans pouvoir sortir & rentrer comme les autres , cette gêne , jointe à son âge , influoit beaucoup sur sa santé , de sorte qu'elle étoit d'avis qu'il n'y auroit , à l'avenir , que trois sessions par semaine. On parut y souscrire , mais non sans murmurer. Le roi finit en disant qu'on n'y perdrait rien , puisqu'on pouvoit discuter les différens projets dans les sessions provinciales , & les proposer ensuite , après mûre délibération , à la diete.

Il se passe journellement des faits , qui annoncent que le parti Russe a totalement perdu son crédit ; mais il est difficile de croire le bruit qui a couru dans le monde , d'un manquement formel envers le ministre de Russie. On a dit qu'à la suite d'une conversation très-vive entre le prince Czartorsky & le comte de Stackelberg , le prince Polonois s'étoit permis de donner un soufflet à M. l'ambassadeur. Une quarantaine de magnats témoins de cette scène scandaleuse se sont jetés sur le champ entre leur compatriote & le Russe. Si cet événement se confirme , il aura infailliblement les suites les plus importantes , attendu que le cabinet de Pétersbourg ne manquera pas d'exiger la réparation la plus éclatante d'un outrage aussi sanglant.

MADRID (*le 10 Février*). S. M. a étendu une amnistie d'abord accordée seulement aux déserteurs des troupes de terre, à ceux de la marine, prescrivant à ceux-ci les mêmes conditions qu'aux premiers.

Toujours de plus en plus chéri de la nation, notre roi continue de s'appliquer aux affaires de la monarchie avec une ardeur incroyable, proportionnée à un tempérament très-robuste, à l'activité de son ame, à l'intérêt qu'il prend au bonheur de la nation, & enfin aux besoins de son peuple. — Quoiqu'aucun monarque Espagnol, depuis la découverte de l'Amérique, n'en ait tiré autant de richesses que le feu roi Charles III; quoique d'ailleurs à son avènement au trône, il se fût trouvé dans le trésor public, pour une somme considérable de richesses amassées, l'on trouve aujourd'hui, non sans quelque étonnement, qu'il laisse après lui une dette immense, occasionnée en partie par une générosité outrée, en partie par les dépenses non moins coupables qu'il a fallu faire pour soutenir moins nos propres querelles, que celles de nos voisins, dans des guerres ruineuses, sans but comme sans succès. C'est à ces désordres que le nouveau roi s'occupe sur-tout de porter remède; & pour cet effet il prend les informations les plus exactes de tous les objets susceptibles d'économie. S. M. a déjà ordonné des réformes considérables dans ses écuries, où elle ne conserve que les chevaux & mulets des plus belles races, faisant distribuer tous les autres aux cultivateurs & aux colons les plus industrieux.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 23 Février). D'après la tournure que les affaires prennent à la diète, l'on espère d'y voir regner cet esprit de conciliation & de modération, qui seul peut préserver un pays des malheurs de la discorde civile. Dans la chambre de l'Ordre-Equestre, le sénateur comte Axel Fersen a acquis une influence, qui paroît tendre à ce but. L'on connoît ce seigneur pour un des plus grands hommes-d'état, qu'ait possédé la Suede : il a rempli deux fois les importantes fonctions de maréchal de la diète ; & à celle de 1786 ce furent principalement ses conseils sages & efficaces, qui appaisèrent la fermentation de son ordre, & conduisirent les délibérations à une fin satisfaisante pour le roi & utile pour le royaume. Actuellement encore, il seconde les desirs de la noblesse, mais de façon à ne pas les mettre en opposition directe ni avec les vues du roi, ni avec le système des trois autres ordres réunis, qui sont disposés de seconder en tout les desseins du monarque. On convient généralement qu'il est impossible de résister aux démarches extraordinairement populaires & vraiment patriotiques du monarque ; son discours, prononcé à l'ouverture de la diète, a pénétré tous les cœurs ; en voici un des morceaux les plus remarquables,

„ Je me souviens & je me souviendrai toujours avec reconnoissance des marques d'affection que j'ai éprouvées chez vous, lorsque presque seul, je traversois votre pays ; que je fus forcé de le quitter pour voler au secours de la Suede, menacée elle-même par d'autres ennemis. Mais ne pouvant pren-

dre votre défense en personne, je vous laissai pourtant sous la protection de celui qui, après moi, étoit le plus obligé de veiller sur votre bien-être ; & en vous confiant à ses mains victorieuses, j'étois sûr que de tout ce qui pourroit servir à votre défense, rien ne seroit négligé.

„ C'est à vous maintenant, mes bons sujets Suédois, que je m'adresse : dix années se sont écoulées depuis le jour que je vous témoignai, de cette place, dans notre première assemblée, la confiance & l'amour qui me réunirent à un frere chéri, après le rétablissement de la concorde. Avec combien de satisfaction puis-je aujourd'hui vous présenter, en sa personne, un héros qui a rendu aux forces maritimes du royaume son ancienne gloire & qui, soutenu du courage d'une noblesse aussi brave que magnanime, ainsi que de l'intrepidité de nos marins experts, a su vaincre une flotte ennemie supérieure en nombre. C'est avec plaisir que je m'acquitte du devoir de faire l'éloge de ces braves défenseurs du peuple Suédois, & de leur marquer ma reconnoissance.

„ Les troubles que l'ennemi sut faire naître sur la partie Orientale de nos frontières, le conduisirent bientôt jusqu'au cœur du royaume. Mais pour parvenir à nous subjuguier avec plus de facilité, il fallut exciter la méfiance & la discorde entre moi & mes sujets. Ici on ne put plus se servir des illusions qu'on avoit employées pour tâcher de séduire les habitans de la Finlande. Les Provinces furent bien éloignées de consentir à se voir séparées les unes d'avec les autres. Mais la crainte, les dangers qui menaçoient la patrie, l'état incertain où elle avoit été réduite par ce qui s'étoit passé en Finlande, les inquiétudes qui en résultoient, tout cela devoit être imputé à ma personne ; comme on crut donc voir en moi la cause de tous ces malheurs, il falloit que l'affection pour ma personne se refroidit dans tous les cœurs. L'esprit de discorde qui animoit les uns, l'ambition des autres, la foiblesse de plusieurs, le désespoir qu'avoit fait naître parmi le peuple l'apparence que la patrie étoit perdue sans ressource, devoient plonger le royaume dans un tel désordre que l'ennemi ne trouveroit rien de plus facile que de nous subjuguier & de vous prescrire les conditions qu'il

lui plairoit pour mieux vous opprimer. C'est en conséquence qu'il dirigea toutes ses déclarations, tous ses écrits contre moi, contre ma personne. C'étoit à moi seul qu'il faisoit la guerre, &, en pénétrant, à main armée, dans nos états, en y ordonnant des contributions & accablant le peuple d'impôts, c'étoit à moi seul qu'il en vouloit.

„ Moi seul je lui parus dangereux, & pourvu qu'il m'eût fait descendre du trône, ses desirs auroient été satisfaits. Amés & loyaux Suédois ! de pareils sentimens contre ma personne auroient dû m'enorgueillir ; ce devoit être le plus grand honneur pour moi que de me voir regardé, par l'ennemi de l'état, comme si dangereux & comme le seul appui de l'intégrité & de l'indépendance du royaume. Mais il est bien trop évident que cet ennemi visoit secrètement à nous désunir vous & moi. Entourées de tant de dangers, il paroissoit que les bases fondamentales du royaume se trouvoient ébranlées. Mais les grands dangers développent aussi de grandes vertus. L'ennemi ne nous connut pas bien. Votre mauvaise situation vous inspira le courage de vous réunir pour mieux vous défendre, & c'est ainsi que l'amour de la patrie se ranima dans le cœur des Suédois.

„ C'est à vous honnêtes & loyaux paysans, c'est à vous qu'il étoit réservé de donner le premier exemple d'un pareil courage, &, semblables à vos braves ancêtres, de vous réunir volontairement pour voler à mon secours & à celui de la patrie. Le même peuple, dont les peres suivirent les étendards de Gustave Erikson, fut aussi celui qui, dans les circonstances actuelles, se résolut le premier à prendre les armes ; & la voix irrésistible de la gloire excita bientôt tous les états à suivre un si noble modele. Non-seulement les habitans des villes, mais aussi cet ordre, dont les mains pacifiques ne sont consacrées qu'à la vénération du très-haut, fit voir qu'on n'est véritablement pieux qu'autant qu'on est fidele à sa patrie & prêt à la défendre contre ses ennemis.

„ Vous amés & fœux de l'ordre équestre & de la noblesse ! vous ne vouliez pas vous montrer moins zélés que vos co-états. De vieux guerriers, blanchis

sous les armes , & qui par leurs actions éclatantes avoient acquis le droit de passer , sans qu'on pût les en blâmer , le reste de leurs jours en repos , se sont offerts à quitter leurs domiciles & à seconder de leur exemple & de leurs lumieres ceux qui viennent d'être armés pour aller sur leurs traces. Et au moment où l'Europe étonnée de ces événemens , où les puissances qui s'intéressent à notre sort , nous croioient abandonnés de nous mêmes , & où presque irrésolues elles délibéroient sur les secours les plus propres à nous tirer d'embarras , on vit tout-à-coup la Suede remplie de son ancien courage. De puissans princes alliés prirent notre parti.

„ Un roi qui m'est attaché par les liens les plus proches du sang , n'eut pas plutôt déclaré sérieusement la part qu'il prend à notre indépendance , que les nuages qui nous couvroient se dissipèrent. Nous avons gagné du tems ; il nous est cher ; c'est à nous maintenant à le bien employer. Voilà la cause , voilà le but de votre assemblée. „

Au moment de la plus grande crise , où la Suede s'est trouvée , c'est-à-dire , le 29 Novembre de l'année dernière , le roi ordonna , qu'il seroit célébré pendant l'année courante quatre jours solennels de jeûne & de prieres ; savoir , le 2 Mars , le 10 Mai , le 19 Juillet , & le 25 Octobre. Dans l'ordonnance , rendue à ce sujet , mais qui ne vient que d'être publiée à présent , S. M. s'exprime de la maniere suivante. „ *Puisse un amour pur & sincere pour la patrie resserrer les nœuds , qui nous lient à vous , & qui vous unissent les uns aux autres ! Bientôt s'évanouit cette vie terrestre , courte , & laborieuse ; & avec elle s'évanouira la distance de rang , que la providence a mise entre vous & nous. Pussions-nous alors rendre compte à notre juge commun , sans avoir des reproches particuliers à nous faire ; nous , sur les*

ordres, que nous vous avons donnés, & sur l'obéissance, que nous avons exigée de votre part ; vous, sur la manière, dont vous nous avez obéi ! „ — Quel langage pour le 18^e. siècle ! Il y a donc encore des rois qui parlent en chrétiens, qui ignorent le brutal langage du despotisme, qui adorent Dieu, & respectent ses loix, celle sur-tout qui défend de tuer & de tyranniser ses semblables !

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 26 Février). Tous nos préparatifs annoncent une campagne prochaine. Mercredi dernier, notre garnison a reçu ordre de compléter ses équipages de campagne. A Christiania, les artisans travaillent nuit & jour pour l'armée Norwegienne. On assure que l'amirauté a donné ordre d'armer au plutôt 13 vaisseaux de ligne. M. Cruise, vice-amiral Russe, est attendu ici incessamment. C'est lui, nous dit-on, qui commandera l'escadre de sa nation, qui mouille dans notre rade. Dès que les eaux seront dégagées des glaces, il arrivera ici de Cronstadt un plus grand nombre de vaisseaux Russes.

La vénerie de la cour va être mise sur le pied militaire : on formera un corps à cheval de tous les chasseurs, dont le comte de Ranzau, grand Veneur, fera le chef.

On lit dans presque toutes les feuilles périodiques, que nous avons enlevé un tonneau rempli d'argent, destiné pour la Suede, & qu'en représailles le roi de Prusse a fait saisir plusieurs de nos navires. Cette nouvelle ne paroît pas bien fondée ; on la re-

garde aujourd'hui comme très-douteuse, quelques-uns la croient absolument fautive.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 4 Mars*). Ce matin, le roi a été déclaré parfaitement rétabli. Le 24 Février, le prince de Galles & Mgr. le duc d'Yorck se rendirent à Kew, vers les trois heures de l'après-midi, & furent introduits dans l'appartement de S. M. Ils y restèrent près d'une heure. L'entrevue fut des plus affectueuses, & ils se sont séparés avec les marques du plus vif attendrissement. Les ducs de Glocester & Cumberland arrivèrent à quatre heures, & ils firent une visite à la reine, mais ils ne furent pas admis chez le souverain. — Le 27 le roi a tenu un conseil où tous les ministres ont assisté. — L'on croit savoir, que cet heureux changement dans la santé de S. M. est sur-tout l'effet d'un abcès naturel, qui lui étant survenu au col, débarrassa ses organes de l'humeur, dont ils étoient enveloppés, & qui les irritoit. Un fait, qui doit pleinement confirmer l'espoir de la parfaite guérison de S. M. Britannique, c'est qu'il existe ici une personne, qui a été malade, comme ce monarque, pendant trois mois entiers, & qui aujourd'hui est parfaitement guérie. Son égarement avoit eu la même cause. Ce particulier, qui a une charge à la cour, souffrant beaucoup de maux d'estomach, rebelles à tous les remèdes qui lui étoient prescrits par les médecins de Paris, alla consulter ceux de Londres : ils lui conseillèrent d'aller respirer l'air de Southampton & de prendre ensuite les eaux de Chel-

tenham : il s'y rendit au mois de Juin dernier, fit un copieux usage de ces eaux ; & s'en croyant beaucoup foulagé il revint en France au mois d'Août. Peu après la fièvre le prit : bientôt le cerveau fut dérangé ; & dans ce triste état il a passé trois mois. Alors la raison est revenue par degrés ; & l'on dit, qu'après sa guérison parfaite il a écrit le récit de son cas, parfaitement semblable à celui du roi d'Angleterre , à l'amiral Affleck, qui a communiqué sa lettre au comte de Chatham. — On comble d'éloges le docteur Willis ; & ceux-mêmes qui l'ont accusé de s'être laissé corrompre par le ministère, & d'avoir donné des avis faux & mensongers sur l'état du roi , ne peuvent lui refuser l'admiration qu'il mérite.

On dit que les ministres ont formé le projet de faire établir, par sa majesté elle-même, un conseil de régence, pendant que le monarque, pour consolider son rétablissement, feroit un voyage dans les diverses provinces du royaume ; on ajoute qu'après son retour, sa majesté reprendra les rênes du gouvernement, & que toutes choses rentreront dans leur état ordinaire.

Quand le lord Chatham, dit une de nos feuilles, auroit été le mentor de son fils (Mr. Pitt), il n'auroit pas pu le mieux guider dans la carrière tortueuse & remplie de ténèbres dans laquelle il a été engagé. En prolongeant la discussion du bill de régence, sur des prétextes toujours plausibles & bien soutenus, M. Pitt est arrivé au moment de voir ses travaux couronnés de succès, & c'est lui qui a défendu le diadème de son maître,

& qui en lui remettant son sceptre en main , a mis fin à tous les embarras du royaume. Il n'y a que la gloire d'avoir rendu de pareils services , qui puisse en être la récompense.

I T A L I E.

VENISE (*le 20 Février*). Paul Renier , doge de cette république est mort ici le 13 de ce mois à l'âge de 79 ans. Il passa la plus grande partie de sa vie au service de la république , comme ambassadeur à Rome , à Vienne & à Constantinople ; & il a été revêtu des charges les plus distinguées du gouvernement. Son corps a été enterré sans cérémonie , parce que sa mort ne sera publiée que le 2 Mars , & qu'alors on célébrera solennellement ses funérailles. C'est aussi à cette époque que commenceront les délibérations pour l'élection d'un nouveau doge , & l'élection aura lieu vers le milieu de Mars. Le public désigne déjà , pour être revêtus de cette dignité importante , ou le chevalier Memo , procureur de St. Marc , qui a été ci-devant ambassadeur à Rome & à Constantinople , ou le chevalier Mocenigo , qui a eu le même caractère à Madrid & à Versailles , & qui est actuellement gouverneur de la ville de Vérone & du Véronese.

ROME (*le 19 Février*). Pendant que le S. Siege continue à négocier avec la cour de Naples , à ce qu'on assure , avec assez de succès , la commission nommée pour l'affaire de Pistoie pousse son travail sans interruption. Cet évêque a été si vivement affecté de la réfutation que M. Marchetti

a faite de son *Instruction pastorale*, qu'il y a répondu par une seconde, qui n'a pas été plus heureuse, ayant été aussi-tôt réfutée par une suite des *Observations pacifiques* (a). On fait que le prélat, se défiant des moyens de raison, avoit su mettre l'autorité en mouvement contre son adversaire, qui fut banni de la Toscane avec confiscation de ses biens. Qu'on juge après cela, si Mgr. Ricci a des torts. (b)

A L L E M A G N E.

BERLIN (le 24 Février). Samedi dernier, le prince Joseph Czartorisky, grand-échançon du duché de Lithuanie, qui étoit arrivé ici depuis quelques jours, en qualité d'envoyé extraordinaire, & ministre plénipotentiaire du roi & de la république de Pologne auprès de cette cour, a eu sa première audience du roi, à laquelle il a été introduit par S. Ex. Mr. le comte de Herzberg, ministre d'état. Le prince Czartorisky a témoigné au roi la reconnaissance de la nation Polonoise pour les marques particulières d'amitié que S. M. a bien voulu lui

(a) 1 Janv. 1789, p. 8. — La suite paroîtra incessamment traduite en François.

(b) Rien ne nuit plus à une cause quelconque, dans l'opinion publique, que l'intervention de l'autorité & de la force. Si de deux hommes qui ont un différent, l'un est appuyé de la cour, & ne rougit point d'employer les moyens de violence qui dans ces foyers d'iniquité sont toujours prêts, on peut être foncièrement convaincu que son adversaire a pour lui la justice & la raison.

donner dans les circonstances présentes ; & a remis en même tems ses lettres de créance ; elles sont en latin , selon l'antique & respectable usage de cette nation , qui malgré les atteintes qu'elle a reçues du despotisme de ses voisins , conserve encore assez de caractère pour vouloir être elle-même. Voici la teneur de ces Lettres.

STANISLAUS AUGUSTUS , DEI GRATIA , REX POLONIÆ &c. &c. SERENISSIMO AC POTENTISSIMO DOMINO DOMINO , FRIDERICO WILHELMO EADEM GRATIA REGI BORUSIÆ &c. &c. &c. , FRATRI , COGNATO AC VICINO CHARISSIMO SALUTEM , AC OMNIS PROSPERITATIS INCREMENTUM.

Serenissime ac potentissime princeps , Dne. Dne. Frater , vicine ac cognate ! Nihil magis nobis , gentique Poloniæ in votis est , quàm colere amicitiam majestatis vestræ , quàm sacra fœdera inter Poloniæ Borussique regna firmare , justitiâ benevolentique vestræ majestatis solidare. Ad eandem magis magisque promovendam , haud parum prodesse credidimus , si majorum , nostraque prosequentes exempla , sincerioris voluntatis nostræ in auld majestatis vestræ legatum extraordinarium & ministrum plenipotentiarium nostrum haberemus ; ad obeundumque hoc officium , aptum , generosum principem Josephum Czartorisky , Dapiferum magni ducatus nostri Lithuanie , communi Statuum voto judicavimus , & indè propensionem animi majestatis vestræ affecturum esse certissimè confidimus. Huic igitur generoso principi Czartorisky , fidem publicam a majestate vestra impertiri decrevimus , enixè rogantes , ut eidem facilem ac benignum ac-

cessum præbere, iisque omnibus, quæ ex mandatis nostris, Statuumque reipublicæ expositurus est, plenariam fidem tribuere velis. Utî verò eundem benevolentiae majestatis vestræ de meliori modo commendamus; ita summum numen supplices veneramur, ut majestatem vestram incolumem, & diù salvam pro bono populi sui, gentiumque necessitudinis ac vicinitatis nexu conjunctarum, tenere dignetur. Dabantur Varsoviæ, die 19 Mensis Januarii, anno Domini 1789, regni verò nostri vigesimo quinto anno.

Jusqu'ici la Pologne n'avoit eu auprès de notre cour qu'un résident. Les relations de cette dernière s'étendent & se consolident de plus en plus, & nous venons de voir arriver ici M. le comte de Guiccioli, auditeur de la nonciature de Cologne, comme chargé des affaires du St. Siege. Il a été accrédité en cette qualité par une lettre de S. Em. le cardinal Buoncompagni, secrétaire d'état de S. S.

Le roi, chez qui les catholiques, gênés & violentés dans leur culte par les princes même qui professent leur religion à l'extérieur, trouvent une protection assurée, vient d'accorder une distinction honorifique au chapitre collégial de Notre-Dame, à Glogau, en lui permettant de porter une décoration, qui consiste dans une croix étoilée, octogone, émaillée en bleu; un côté présente la Vierge, patronne de la collégiale, & l'autre, l'inscription latine suivante : *Capitulum majoris Glogariæ, fundatum à Voislao, duce Silesiæ, anno 1120, insigni decoratum à Friderico Guillelmo, Rege Borussiæ & su-*

premo Duce Silesiæ, anno 1788. La croix est suspendue à un ruban bleu-de-ciel, liseré d'argent ; elle sera portée en sautoir.

Le roi a nommé le duc de Holstein-Beck, qui a le grade de colonel à son service, au poste de brigadier des bataillons de fusiliers dans la Prusse orientale. Sa Maj. a aussi disposé de plusieurs régimens ; savoir, de celui de Vieux-Romberg, en faveur du colonel de Gillern ; de celui du feu Margrave de Schwedt, en faveur du colonel de Hanenfeldt ; de celui de Gaudi, en faveur du colonel de Pirch ; de celui de Krockow, en faveur du colonel de Hanstein. Le prince Davidow est arrivé ici comme courier de Pétersbourg : les dépêches, qu'il a apportées pour notre cabinet de la part de celui de Russie, sont, dit-on, très-favorables à la paix, en contenant des propositions fort modérées pour un accommodement avec la Suede ; mais on doute que ces propositions, quelles qu'elles soient, puissent être acceptées dans les circonstances. — S. M. a racheté, pour une somme considérable tous les manuscrits & plans laissés par le feu lieutenant-général de Gaudi, & les a fait placer dans la bibliothèque royale.

VIENNE (*le 1 Mars*). On vient d'être assuré par les lettres de divers endroits du royaume de Hongrie, que le projet d'y ajouter un 4^{me}. bataillon à tous les régimens, y a été déjà exécuté avec une promptitude étonnante ; de sorte que chaque régiment d'infanterie Hongroise compte dans ce moment, & sans exagération, depuis 4 mille jus-

jusqu'à 4200 foldats, ce qui étoit jusqu'ici sans exemple : mais, les fievres putrides y font à proportion des ravages, tant parmi les foldats, que parmi les officiers, dont plusieurs de l'état-major en sont morts : le conseil de guerre n'est occupé en conséquence, que de l'envoi des recrues, qu'on a exercées depuis le mois de Septembre dans toutes les villes, pour suppléer aux ravages causés par la mortalité. Jusqu'à ce jour il n'y a aucun avis consolant sur la diminution de la violence de ces fievres, qui augmente au contraire tous les jours malgré toutes les peines, que les médecins se sont données pour les guérir ou les prévenir. — Nous avons déjà dit que même plusieurs officiers-généraux en avoient éprouvé les funestes effets ; il faut ajouter aux victimes que nous avons nommées précédemment, le prince Charles de Lichtenstein, feld-maréchal & gouverneur de Vienne, qui est mort dans cette capitale le 21 du mois dernier (a). Ainsi le nombre des généraux expérimentés diminue tous les jours, ce qui jette l'empereur dans des embarras qui ne sont pas minces. Que feroit-ce si le général de Vins, si le feld-maréchal Laudon succomboient aussi, le premier à la violence

(a) „ Il est difficile, est-il dit dans une lettre de Vienne, qu'un particulier ait été plus „ généralement aimé, & soit par conséquent plus „ regretté par ses belles qualités que ce seigneur. „ C'est le desir de servir contre les Turcs, qui „ l'a exposé à des fatigues, à des travaux, à „ des incommodités, que sa santé, extrêmement „ affoiblie depuis quelques années, ne pouvoit „ plus supporter. „

des fièvres qui l'ont forcé en dernier lieu de revenir à Vienne, le second à l'âge, aux fatigues d'une vie remplie de hasards autant que de gloire, enfin à ses infirmités habituelles. — M. le feld-maréchal comte de Laschy, ayant demandé à être dispensé de faire la campagne, à cause de la foiblesse de sa santé, S. M. a conféré le commandement de la grande armée à S. Exc. le comte de Haddik, feld-maréchal & président du conseil aulique de guerre.

Jusqu'à ce que l'ouverture des hostilités alimente la curiosité du public de l'Autriche, S. M. vient de lui donner un vaste champ pour s'escrimer, par la publication d'une loi fiscale attendue & annoncée depuis six ans ; nous voulons parler de l'ordonnance qui établit une contribution territoriale, fondée sur une base nouvelle. Cette ordonnance, en date du 10 Février, est publique depuis le 16. L'opposition, que le comte de Pergen, président de la haute Autriche, & le comte de Chotek, chancelier de Bohême, ont apporté à ce nouveau système de contribution, a causé la retraite de ces deux seigneurs.

MANHEIM (*le 26 Février*). Le bruit général est que notre électeur a accédé à la confédération Germanique : ce qui donneroit à cette ligue une nouvelle importance très-sensible. Il vient d'être publié un édit concernant le militaire. Cet édit est tout en faveur du soldat. Indépendamment de l'augmentation de paye réglée par une ordonnance précédente, chaque soldat recevra encore annuellement toutes les pièces de monture hors l'habit. Ceux qui seront en se-

meſtre , pourront emporter toute leur monture , & ſ'en ſervir pendant leur congé. Ils ne feront point aſſujettis à payer leurs gardes. S. A. E. voulant rendre à l'agriculture les bras qui lui ſont néceſſaires , a réglé , que ce tems de congé pourroit durer 10 & 11 mois par an ; & pour être à même d'accorder de ces ſemeſtres autant qu'il ſera poſſible , il eſt enjoint aux commandans des places , de ne point multiplier les gardes , même ſous le prétexte d'empêcher la déſertion ; S. A. E. ne voulant avoir & retenir à ſon ſervice que des hommes de bonne volonté , & étant au contraire intentionnée de le leur rendre agréable par de bons traitemens , pour qu'ils ne ſoient jamais tentés de le quitter.

LIEGE (*le 11 Mars*). Les religieux Prémonſtrés de cette ville ont choiſi hier pour leur abbé M. Jacques Renſon , homme exercé dans la pratique des vertus religieuſes & des vertus paſtorales , ſucceſſivement profeſſeur , vicaire , prieur , curé ; & qui a rempli ces fonctions avec les éloges les mieux mérités. Ce qui a fixé dans cette circonſtance l'attention du public , eſt l'éloignement décidé qu'ont montré les religieux de profiter , comme tant d'autres , de l'occaſion de relâcher les liens de la diſcipline & d'adoucir l'aſtérité de la règle. Perſuadés que la moindre innovation , en faveur d'une aiſance & liberté quelconque , quelque innocente & raſſonnable qu'elle paroſſe , entraîne infailliblement les plus fâcheuſes conféquences (a) , tous ont

(a) Quand je réfléchis ſur les premières cauſes qui ont perdu tant de ſaintes inſtitutions ,

conspiré à maintenir plus que jamais , dans ces tems de calamité & de souffrance pour l'Eglise catholique , ce qui peut consoler en quelque sorte cette mere affligée , & balancer l'humiliation où l'a réduit la conduite de ses propres enfans.

P A Y S - B A S .

LA HAYE (*le 5 Mars*). Le ministère de France n'a pas fait une réponse satisfaisante sur la demande des millions réclamés par la république , mais il ne paroît pas que les états-généraux soient disposés à renoncer aux prétentions qu'ils ont formées ; au contraire ils viennent de répliquer fort au long à la ré-

tant d'illustres aziles de la piété & de la vertu ; quand je songe que c'est tantôt un petit *peculium* peu afforti à une pauvreté sanctionnée par des sermens solennels , tantôt des vacances aussi inutiles que pleines d'une dissipation dangereuse , tantôt une chambre à feu , & d'autres dérogations à la règle , qui ont porté la désolation dans les plus saintes maisons ; je me rappelle ce tison qu'un malheureux soldat laissa tomber , comme par hasard , sur le temple de Jérusalem , du haut de la tour qu'on appelloit *Antonia*. „ Aussi , „ tôt le feu s'y attacha avec tant d'opiniâtreté „ qu'il fut impossible de l'éteindre. Les Juifs „ n'oublièrent rien pour le sauver : l'empereur „ y fit travailler en vain toute l'armée : on épuisa „ l'eau des fources & des fontaines sans pou- „ voir arrêter l'incendie : de sorte que ce tem- „ ple magnifique , un des plus beaux , des plus „ riches , & des plus grands monumens que la „ piété des hommes eût érigé à la gloire du „ Très-Haut , fut absolument consumé & réduit „ en cendres „. Voilà l'image des maux que cause à l'Eglise , à ses plus chers enfans , à ses plus honorables établissemens , une première démarche de la légèreté & de l'inconfidération.

ponse que leur avoit faite le ministère de France du 24 Décembre 1788. Voici le précis de cette réplique de L. H. P., elle porte la date du 22 Janvier.

„ Elles expriment d'abord leur reconnaissance pour les services signalés que la cour de Versailles leur a rendus pendant la dernière guerre, dans laquelle l'état fut entraîné par des causes que le roi ne peut ignorer. L. H. P. se trouvent pénétrées de la générosité avec laquelle le roi a restitué les possessions reconquises, à la république, dans les deux Indes. Elles ne desirerent rien de plus, que de contribuer, si le cas arrive, par tout ce qui est en leur pouvoir, à la prospérité des armes de la France, en vertu de l'alliance qui subsiste entre les deux états; elles avouent que le roi a mis le comble à ses bienfaits en prévenant, par sa puissante médiation, une guerre dont S. Maj. l'empereur menaçoit la république, & en présentant la paix par le sacrifice de 4 millions & demi, dont le roi avoit déjà payé les premiers termes; que, L. H. P. remplies de confiance dans la parole du roi, en avoient attendu les effets pour les autres termes avec la même promptitude; qu'elles n'avoient attribué le retard du paiement des deux termes échus qu'aux circonstances des finances, sans jamais y renoncer; qu'il est vrai, qu'une Province de l'union fit la proposition aux états-généraux d'offrir au roi deux vaisseaux de ligne, mais que jamais la résolution n'en a été prise; que quant aux alliances que L. H. P. ont contractées, elles croient qu'un état indépendant a le droit de former telles liaisons politiques, que la sûreté du pays exige, sans être obligé de rendre compte à qui que ce soit de ses motifs: que L. H. P. ont remarqué avec autant de candeur que de surprise, que le ministère du roi s'est servi de l'expression, que leurs hautes puissances avoient elles-mêmes ébranlé la base de cette convention, & qu'elles avoient pros crit du gouvernement les personnes qui avoient le plus contribué à former l'alliance avec la France: leurs hautes puis-

sances désavouent cette imputation qui ne peut être que l'ouvrage des envieux de la prospérité & de la tranquillité de la république, qui ont cherché à surprendre la religion de S. M. dans tout ce qui a rapport aux affaires de la république ; que leurs hautes puissances se flattent que le roi, mieux instruit de l'état des choses, rendra justice à la droiture des intentions de leurs hautes puissances, qui ne cesseront d'en convaincre S. M. „

Le reste du mémoire roule sur les troubles qui ont si cruellement travaillé la république. Leurs hautes puissances disent, „ qu'une cabale accoutumée à faire tout plier sous son joug, tyrannisoit une partie de la nation, qui avoit depuis exprimé si clairement ses sentimens, que cette même cabale a poussé son audace jusqu'à insulter & outrager Madame la princesse d'Orange, dont l'Europe admire les vertus, & qui doit être un objet de vénération pour quiconque a des principes d'honneur & de justice. Que le roi de Prusse outré de l'injustice faite à son sang dans la personne de son auguste sœur, en avoit demandé une satisfaction éclatante, qu'elle lui avoit été refusée par la cabale, malgré les représentations de L. H. P. ; que le roi l'ayant fait prendre à main armée, ses troupes en peu de jours se trouverent, dans le cœur de la Hollande, sans se prévaloir de leur conquête, & ont opéré une révolution qui fera époque dans les fastes de l'histoire : révolution d'autant plus merveilleuse, qu'en rétablissant la constitution légitime, elle n'a servi à l'agrandissement de personne dans la république. L. H. P. achevent de peindre la cabale sous les couleurs les plus noires, elles lui attribuent d'avoir osé employer les officiers militaires & des troupes du roi dans leurs coupables desseins (ainsi que L. H. P. l'ont manifesté), comme si le roi avoit eu le projet de renverser la constitution de la république. L. H. P. se retracent néanmoins avec plaisir les assurances réitérées de S. M. qu'elle ne vouloit jamais s'immiscer à main armée dans les affaires de la république. „

En dernière analyse, L. H. P. déclarent qu'elles ne peuvent se désister de la parole du roi pour le payement, „ qui fait le principal objet du mé-
„ moire, & que si les circonstances actuelles
„ sont des obstacles pour y satisfaire, L. H. P.
„ attendront qu'un changement plus favorable
„ le permette. „

Le comte de Merode, envoyé extraordinaire de S. M. l'empereur, est parti d'ici pour aller faire un tour à Bruxelles. — On apprend qu'il a passé par ici un seigneur, revêtu d'un caractère, venant de Londres & se rendant en grande hâte à Berlin, à ce qu'on dit, avec une commission secrète & très-importante. — Le prince Stathouder-héréditaire a fait expédier, en date du 20 Février, un ordre circulaire à tous les gouverneurs & commandans des villes & places de garnison, pour que les militaires en semestre hors de la république ne se rendent ni ne passent, à leur retour, sur le territoire de l'empereur. Quelques jours après cette première circulaire il en fut expédié une autre pour rappeler tous les semestriers sans aucun délai.

BRUXELLES (*le 3 Mars*). L'autorité souveraine vient de faire émaner cinq dépêches importantes. La première adressée au cardinal-archevêque de Malines lui enjoint, sous peine de faillie du temporel de son archevêché, de se rendre sans faute à Louvain pour le 8 de ce mois; & d'y rester le tems nécessaire pour se mettre en état, ou d'approuver la doctrine qu'on y enseigne, ou de déclarer ce qu'il y trouvera de répréhensible. — Les trois suivantes adressées aux évêques de Malines, Anvers, Namur, Bruges, Ipres & Ruremonde, aux abbés de différentes ab-

bayes des Pays-Bas, & aux visiteurs-généraux des ordres mendiants, leur ordonne d'envoyer les sujets de leurs diocèses ou de leurs maisons, au séminaire-général de Louvain pour le 15 de ce mois, sous peine, ou de saisie de leur temporel pour les évêques, ou de suppression pour les abbayes & les maisons d'ordres mendiants. — La dernière enfin adressée aux états de Brabant & datée de Vienne du 15 de ce mois, leur annonce que S. M. est satisfaite de leur soumission; qu'elle les autorise à percevoir les impôts & subside échus, suppléant, *en vertu de sa pleine & souveraine puissance, à ce qui pourroit être requis pour compléter le consentement des états*; qu'elle leur enjoint de continuer par provision & sans interruption les subside à écheoir, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. &c. &c. &c. Du reste S. M. annonce son intention de réformer la constitution comme *incompréhensible, ténébreuse & inexécutable*.

LOUVAIN (le 8 Mars). M. Mayence vient de quitter le réctorat du séminaire-général; & il a obtenu, dit-on, une prébende de la cathédrale de Gand. C'est M. le vicomte de Baillet, prévôt de la collégiale de Soignies, qui le remplace. — L'abbé du Parc, ayant refusé, de l'avis de son chapitre, d'envoyer ses novices au séminaire-général, on procède depuis hier à la suppression de cette abbaye. — Le 5, un détachement de la maréchaussée s'est rendu au couvent des capucins de Bruxelles, qui se sont refusés à envoyer leurs novices au séminaire-général à Louvain, & en ont fermé les portes, ainsi que celle de leur église; quelque tems après, le P. gardien en est parti en voiture, accom-

15. Mars 1789.

455

pagné de 2 cavaliers qui le conduisent, dit-on, en exil. — On voit actuellement circuler la réponse du cardinal archevêque, aux deux dépêches qui lui ont été adressées. Elle est conçue en ces termes,

S I R E !

J'ai appris avec une peine inexprimable, que les très-humbles représentations, que j'avois pris la respectueuse liberté de mettre sous les yeux de V. M. avec la plus vive confiance, au sujet du séminaire-général, ont excité à tous égards, selon l'expression de la dépêche, son mécontentement & son indignation. Je ne m'en consolerois jamais, si j'avois le moindre reproche à me faire d'avoir mérité cette disgrâce, & si je n'étois point entièrement assuré de n'avoir eu, dans toutes mes démarches, d'autre but que de remplir les devoirs de ma conscience & ceux de mon ministère.

Quant aux objets des deux dépêches, qu'il a plu à V. M. de m'adresser en date du 24 Février, je la supplie de vouloir considérer l'incompatibilité de l'exécution de la première avec les affaires continuelles & multipliées de mon diocèse, qui ne pourroient me permettre de suivre par moi même les leçons de théologie à Louvain, dont il s'en donne même plusieurs à la fois; ce qui en outre ne me mettroit point dans le cas de pouvoir donner la déclaration d'orthodoxie, que V. M. désire, quand même il seroit possible que j'y restasse une année entière, puisque des leçons passagères se succédant les unes aux autres, ne peuvent jamais fournir des motifs suffisans pour appuyer une déclaration propre à tranquilliser les esprits.

C'est pourquoi il me semble que pour rem-

plir les vues de V. M. à cet égard, il seroit absolument nécessaire, que le fond même de la doctrine contenue dans les auteurs classiques, en matière de religion, (contre laquelle il existe dans le public un préjugé général) fût soigneusement examiné : & à cet effet, je m'empresserois volontiers à nommer un nombre suffisant de théologiens, qui, par leur rapport, pourroient me mettre à même de pouvoir porter sur la doctrine un jugement conforme à la justice & à la vérité, soit en donnant la déclaration de son orthodoxie, soit en condamnant les erreurs qui pourroient s'y trouver.

Mais dans une affaire de cette importance, je me garderai bien de prendre sur moi seul un pareil jugement, & je n'oserois jamais prononcer quelque chose sans avoir préalablement consulté les évêques mes confreres, qui sont également les premiers juges de la foi dans leurs diocèses.

Il seroit même à désirer, que sur un point aussi essentiel, il pût y avoir un synode provincial, ou une assemblée générale des évêques du Pays-Bas : assemblée dont je ne saurois assez vivement supplier V. M. de me permettre la convocation, étant bien convaincu, qu'il en résultera les plus précieux avantages pour la tranquillité de l'Eglise & de l'état.

Mais en même-tems je ne puis cacher, que dans la supposition même de l'orthodoxie de doctrine, dont le doute n'est point le seul point de la difficulté, je ne pourrois point encore pour cela, ni consentir, ni concourir à ce qu'il n'y ait qu'une seule & unique école de théologie établie à Louvain sur les débris des séminaires-épiscopaux, à l'exclusion de l'enseignement des évêques dans leurs Dio-

ceses respectifs , qui est de droit divin , & au préjudice des droits essentiels & inhérens à l'épiscopat ; & beaucoup moins encore lâcher le dépôt de la foi , pour l'abandonner à la puissance séculière , en me réduisant avec tous les évêques à la seule qualité de surveillant & de délateur de l'erreur , selon le plan du séminaire-général. Et quoique je ne croie point que ces droits , que je réclame , puissent être susceptibles d'aucune contestation , étant tirés des maximes de l'évangile , je ne refuserai cependant point de soumettre mes lumières à celles de mes confrères rassemblés.

Par la même raison , il m'est tout-à-fait impossible avant la tenue de cette assemblée-générale des évêques , que je prends la respectueuse liberté de proposer à V. M. , de remplir l'objet de la seconde dépêche , en insinuant malgré moi aux théologiens de mon diocèse , les ordres de V. M. de se rendre au séminaire-général , ce qui seroit leur donner fausement à connoître , que j'ai tous mes apaisemens sur cet établissement , tandis que certainement j'en suis très-éloigné.

Seroit-il possible que sous un souverain juste & ami de la vérité , ceci dût m'attirer de nouvelles disgraces ? Non , Sire , je ne puis le croire ; & ma confiance égalera toujours les sentimens du profond respect dont je suis pénétré. Je ne saurois , au reste , dans aucun tems démentir mes principes , ni m'empêcher de les développer à V. M. , avec cette candeur d'ame & toute la franchise que je lui dois ; persuadé d'ailleurs , quelle ne pourra jamais envisager comme une désobéissance l'impossibilité d'agir contre la conviction intime de ma conscience , & qu'elle me rendra

la justice de me croire aussi peu capable de faire servir ma conscience de prétexte, que de la trahir par la crainte de perdre mon temporel.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

S I R E,

de V. M. le très-humble & très-obéissant & très-soumis serviteur, J. H. cardinal-archevêque de Malines.

Malines, le 4 Mars 1789.

Quelques jours après avoir fait cette réponse, son Em. ayant reçu de nouveau l'ordre de se rendre à Louvain, s'y est rendue effectivement & est descendue à l'abbaye de Ste. Gertrude, où elle reste sans prendre néanmoins aucune part au séminaire. On dit que cet ordre ne faisant plus aucune mention du séminaire, son Em. le prenant à la lettre, n'y a vu qu'un changement de localité, peut-être l'indication du lieu de son exil, & rien qui fût en opposition avec les principes énoncés dans sa lettre & ses autres représentations. Les feuilles périodiques présentent la chose sous une face différente, & le public est à cet égard dans l'incertitude. Quoi qu'il en soit, nous rapportons les faits, sans prétendre les concilier ni expliquer.

F R A N C E.

PARIS (le 6 Mars). Notre ministère & toute la France n'étant occupés en ce moment que du choix des députés pour l'assemblée des états-généraux, ainsi que des réclamations locales, que les convocations des électeurs entraînent nécessairement, ces derniers objets peu intéressans pour l'étran-

ger, absorbent néanmoins toute l'attention, & empêchent qu'on ne s'occupe des affaires du dehors. Cependant celles-ci sont dans un état de crise, tel que l'histoire en fournit peu d'exemples. La rupture entre la Russie & la Suede, la position de cette dernière à l'égard du Danemarck, la guerre des deux cours impériales contre les Turcs, enfin les démêlés de Pologne; voilà tout autant d'objets, qui flottant dans l'incertitude entre l'espoir d'une conciliation & l'apparence du contraire, rendent les négociations très-compliquées & très-déliçates. La France, peut-être moins encore par sa fermentation intérieure que par l'opposition de liaisons & de rapports, qui se croisent, ne paroît point devoir donner dans cette conjoncture une impulsion décisive. Quoiqu'ancienne amie du Turc & alliée de la Suede, son alliance avec l'empereur ne lui permet pas d'avoir, ni en Suede, ni à Constantinople, l'influence que plus d'un siècle d'amitié & de relation intime lui avoit ci-devant donnée près de ces deux puissances. C'est donc l'Angleterre principalement, dont il dépendra (comme elle en a déjà fait un essai fort heureux pour elle) d'exciter ou d'éteindre le feu, qui menace d'étendre ses ravages jusqu'aux extrémités du Nord. L'obstacle imprévu, qui a enchaîné son activité depuis la fin d'Octobre, va probablement cesser.

Par un courier extraordinaire, arrivé ces jours derniers, & expédié de Bordeaux, on apprend que la frégate la *Pénélope*, sur laquelle étoient l'état-major, & la plus grande partie du régiment de Walsh, a fait nau-

frage près du cap. Les détails de cet accident ne sont pas encore publics ; mais on assure que c'est sur une roche inconnue à l'entrée de la baie de Salse , sur laquelle il y a 14 pieds d'eau , que la frégate a touché de la proue , & est allée ensuite faire côte. Tout le monde est sauvé. C'est peut-être ce qui a donné lieu au bruit de la prise du cap par les François.

Au moment de la condamnation de l'*Histoire-secrete de la cour de Berlin*, les amis du comte de Mirabeau ont répandu une de ses lettres , par laquelle il désavoue un ouvrage , *que je tiens* , dit-il , *sûrement pour irrépréhensible , puisque les gens , que j'aime & que j'estime le plus , le condamnent & ont un vif chagrin , qu'il me soit attribué.* Ailleurs dans la même lettre il dit : *Comment voulez-vous , que je désavoue un livre , que je ne connois pas , & dont je fais à peine le titre.* Il convient pourtant , que le fonds de cet ouvrage peut être de lui : *Mais*, ajoute-t-il , *les lettres que j'ai écrites de Prusse à Paris , ont passé par plusieurs cascades , dans plusieurs mains. Mes amis & les ministres n'en ont certainement pas abusé , mais ces derniers peuvent-ils répondre de leurs subalternes ? — Je ne puis être comptable de la publication ; car j'ai certainement pu & dû écrire de Berlin au ministre , ce que je croyois vrai.* M. Seguier a pensé de même dans son réquisitoire ; & , M. Mirabeau prévoyant cet aveu du ministère public , *il m'est impossible*, dit-il , *de partager vos inquiétudes : on ne peut me poursuivre , qu'en prouvant matériellement , que je suis l'auteur & le publicateur de cet ouvrage ; &*

P'on ne prouve pas ce qui n'est pas. Que M. Seguiet fasse brûler le livre, cela me paroît tout simple : que le roi le lui ait dénoncé, il est évident, qu'il devoit cette satisfaction au corps diplomatique : mais, qu'on me poursuive comme l'auteur, ce seroit une iniquité, qu'assurément je poursuivrois à mon tour. Je ne la crains point ; elle est trop grossière. — On vient de publier contre cet écrivain un écrit intitulé : Correspondance du diable, avec M. le comte de Mirabeau. On jugera du ton de l'auteur par cet échantillon. » Laisse, mon fils, les timides écrivains se traîner tristement sur les pas de la renommée ; c'est en te faisant redouter des rois & des ministres, que tu t'élèveras à toi-même un trône resplendissant de tout l'éclat des rayons de ma gloire. C'est au milieu de la dissension que tu auras fait naître ; c'est sur les ruines du repos public, que le comte de Mirabeau comme l'ange exterminateur, planera d'un vol rapide, en secouera sur les vils humains, d'un bras infatigable, le flambeau des Eumenides ». —

M. de Mirabeau se trouve encore à Aix, où la haute noblesse a en lui un ennemi dangereux : il s'étoit présenté à l'assemblée des gentilshommes possédans-fiefs ; &, pour y être admis, il avoit produit son contrat de mariage, par lequel son pere lui assure & lui substitue tous ses fiefs de Provence. L'assemblée, parce que le pere possède encore ces fiefs, & que les charges en sont payées en son nom, n'a pas voulu admettre le fils. Après ce refus, M. de Mirabeau s'est réuni au tiers-état, qui réclament contre les protestations des tenant-fiefs. Ces

réclamations commencent à devenir si générales en Provence, que le président des états, l'archevêque d'Aix, a été insulté par le peuple, & qu'il ne peut plus sortir aujourd'hui sans escorte. — Quant à la Bretagne, les troubles qu'on dit être sur le point d'éclater dans cette province n'ont pas encore permis d'y envoyer les lettres de convocation. S'il faut en croire les bruits publics, la division regne plus que jamais dans les trois ordres; la noblesse s'est donné un uniforme & se met en armes dans les places publiques à différentes heures du jour. Le tiers état ne demeure pas en reste; il s'enrégimente dans tous les cantons, & paroît disposé à repousser la force par la force au premier mouvement hostile. — La Provence n'est guère plus tranquille: les trois ordres ne cessent d'y faire des protestations, pour le maintien de leurs prétentions respectives. Cette méintelligence a jusqu'à présent empêché qu'on n'y envoyât les lettres de convocation. — On mande de Lyon que le peuple s'est assemblé dans l'Eglise cathédrale de St.-Jean; la foule étoit immense. Un nommé Châlons, ouvrier en soie, a harangué l'auditoire. Il a demandé, 1^o. que le commandant de la ville fût militaire; 2^o. qu'on ne payât aucun octroi sur les denrées qui entrent dans Lyon: son discours, plein d'idées triviales, a fait une certaine sensation, & les Lyonnais pourroient fort bien le nommer aux états-généraux. Le prévôt des marchands, craignant l'influence de ce citoyen obscur, a cru devoir lui faire défendre sa présence aux assemblées suivantes; mais l'effervescence des esprits lui a fait

fait lever cette défense, & l'orateur populaire reparoitra le 14 de ce mois, à la tribune aux harangues. On comprend sans peine à quoi peut conduire une telle commotion, devenue presque générale dans le royaume.

Malgré que tous les esprits sont tournés vers les écrits relatifs aux états-généraux, il en paroît de tems à autre quelques-uns d'un genre différent qui ne laissent pas de fixer l'attention du public. Tel est un *Discours* de Mr. l'évêque de Lescar sur l'état futur de l'Eglise. Il est impossible de renfermer dans un plus petit espace plus de grandes vérités fortement & magnifiquement énoncées. On y a cru voir quelques traces des idées des millénaires, mais si faiblement dessinées, qu'il est à croire qu'on n'a pas saisi le vrai sens de l'orateur. Comme nous nous proposons d'en rendre un compte détaillé, il suffira d'en rapporter aujourd'hui le passage suivant.

„ Voyant le soir le ciel en feu, je me suis
 „ dit, que la journée du lendemain seroit
 „ brûlante; je me suis recueilli en moi-même; Mgr. l'é-
 „ j'ai endurci mon front comme le marbre vèque de
 „ pour soutenir le choc des contradic- de l'EC-
 „ teurs (a); j'ai crié, comme une sentinelle cars Sur
 „ attentive qui a vu l'ennemi s'avancer; j'é- l'état futur
 „ leverai la voix, comme une trompette, de l'Egli-
 „ pour annoncer au peuple le jour de la Paris, se, p. 54.
 „ colere, & aux chefs du peuple, les ap- 1788, 1
 „ proches de la calamité. „ vol. in-12.
 „ Pontifes du Seigneur, c'est à vous que de 88 p.

(a) *Ecce dedi faciem tuam valentiorē facie-
 bus eorum, & frontem tuam duriorē frontibus
 eorum; ut adamantem, & ut silicem dedi faciem
 tuam; ne timeas eos, neque metuas a facie eorum.*

Ezech. 5.

„ je dénonce les défordres de vos troupeaux ,
 „ & les périls de vos Eglises ; c'est à vous
 „ d'y remédier , ou c'est à vous que s'a-
 „ dressent les reproches de l'Esprit-Saint aux
 „ sept Eglises d'Asie. „

Apoc. 2.
 3.

„ Ange de l'Eglise d'Ephèse , je rends
 „ justice à vos vertus ; je connois vos œu-
 „ vres ; vous êtes doux ; vous êtes patient ;
 „ mais vous avez dégénéré de votre cha-
 „ rité première ; vous ne vous alarmez pas
 „ pour votre peuple , vous ne vous armez
 „ pas d'assez de courage , & ne prenez pas
 „ assez de précaution pour le sauver de l'é-
 „ tat déplorable dont je le vois menacé. „

„ Ange de l'Eglise de Pergame , vous
 „ méritez des éloges pour tout le bien que
 „ vous faites ; mais vous n'échapperez pas
 „ à mes justes reproches pour le bien que
 „ vous négligez. Vous habitez un lieu où
 „ Satan a placé son trône , où les disciples
 „ de Balaam ont élevé leur chaire , d'où
 „ ils débitent leurs blasphèmes , & ensei-
 „ gnent au peuple de Dieu à prévariquer
 „ & à blasphémer. Vous devriez les con-
 „ fondre par le souffle de votre bouche. „

„ Ange de l'Eglise de Laodicée , c'est
 „ vous dont l'état me paroît le plus à
 „ plaindre & le plus dangereux ; vous n'ê-
 „ tes point méchant , mais vous n'êtes pas
 „ bon de la bonté que je desiré ; vous n'ê-
 „ tes ni froid , ni chaud , digne dès-lors
 „ d'être rejeté de ma bouche. Vous re-
 „ gardez autour de vous ; & voyant la ma-
 „ gnificence de vos temples , l'ordre & la
 „ pompe de vos cérémonies , le concours
 „ d'un peuple qui s'empresse à vos solem-

„ nités, vous vous croyez riche des dons
 „ du ciel, & vous dites : je n'ai besoin
 „ de rien ; & moi, sous cet éclat & cet
 „ or qui vous éblouissent, au milieu de
 „ cette affluence froide & dissipée qui vous
 „ entretient dans votre erreur ; je vois l'af-
 „ freuse misère qui vous assiege ; vous êtes
 „ pauvre. „

„ Et vous enfin, ange de l'Eglise de Sar-
 „ de, parceque votre siege, & vous, tenez
 „ un rang distingué dans le siècle, & que
 „ les princes de la terre vous associent en-
 „ core à leur travaux, abusé par un dou-
 „ ble pouvoir, vous vous croyez plein de
 „ force & de vie ; les peuples qui vous
 „ voient le croient aussi ; mais moi, qui
 „ découvre le germe de vos maux, & le prin-
 „ cipe secret de votre décadence, je vous
 „ déclare atteint d'une maladie mortelle,
 „ qui vous conduira, vous & votre peuple,
 „ de la présomption au sommeil, & du som-
 „ meil à la mort. Prenez-y garde, j'agiterai
 „ votre chandelier, & je le changerai de pla-
 „ ce : je viendrai vers vous pendant la nuit,
 „ comme un voleur, à l'heure que vous vous
 „ y attendrez le moins, & trouvant ma
 „ vigne négligée & désolée, je chasserai &
 „ punirai mes vigneron. „ (a)

(a) *Et angelo Ecclesiæ Sardis scribe, scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, & mortuus es. Eslo vigilans & confirma cætera quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo. In mente ergo habe qualiter acceperis & audieris, & serva, & pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tamquam fur, & nescies quâ horâ veniam ad te.... Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis. Apocalyp. 3.*

„ Voyez déjà mes menaces qui s'exé-
 „ tent ; l'orage qui gronde & qui vous aver-
 „ tit ; les commencemens les plus fâcheux ,
 „ qui vous annoncent un avenir encore plus
 „ sinistre ; le dégoût qui gagne le troupeau ;
 „ le zèle qui abandonne les pasteurs ; l'or-
 „ gueil qui s'élève contre votre autorité ;
 „ l'avarice qui jette un œil d'envie sur vos
 „ biens : de toute part haine dissimulée ,
 „ déchainement ouvert , destructions opé-
 „ rées ou projetées. Et vous demanderez
 „ encore des signes & des présages de la
 „ révolution que l'Esprit-Saint veut vous
 „ faire craindre ! En faut-il d'autre que la
 „ révolution elle-même , qui préparée de
 „ loin , s'avance à grands pas , & se con-
 „ somme sous vos yeux ? „

M O R T S.

Louis- Gabriel , marquis de Conflans ,
 lieutenant-général des armées du roi , gou-
 verneur de Neuf-Brifac , lieutenant-général
 de la haute Guienne , commandant pour
 Sa Majesté en Alsace , colonel propriétaire
 d'un régiment de hussards de son nom , mar-
 quis d'Armentieres , vicomte d'Ouchy , &c.
 est mort à Paris le 1 Mars.

Le comte Charles de Ranzeau-Aschberg ,
 général Danois , chevalier de l'ordre de
 l'Eléphant , ci-devant ministre d'état , est
 mort à Avignon , âgé de 72 ans.

Louis-Athanase Balbe Berton de Crillon ,
 ancien agent général du clergé de France ,
 conseiller d'état , abbé commendataire de

Granselve, frere du duc de Crillon qui s'empara de Mahon en 1782, est mort à Avignon le 26 Janvier à l'âge de 63 ans. Dans la république des lettres il est particulièrement connu par son *Homme moral*, 1771. 1 vol. in-8vo. Les maximes de vertus y sont appuyées par des exemples qui en ont rendu la lecture aussi agréable qu'utile. Il y a cependant, comme nous l'avons remarqué dans le tems, quelques propositions qui semblent avoir échappé à l'attention de l'auteur *, comme la suivante : *Le besoin rassembla les premiers habitans de la terre* ; erreur philosophique que le sage auteur a répétée par inadvertance. II. *Mémoires philosophiques*. 1777 & 1778. 2 vol. in-8vo. Ouvrage de génie, où la critique est mise en action de la maniere la plus piquante & la plus capable de faire impression sur les esprits même prévenus. C'est le fruit d'une raison lumineuse qui fait se revêtir de toutes les richesses de l'imagination, & employer, quand il le faut, les armes de la plaisanterie & du ridicule. Il seroit difficile de présenter sous un jour plus frappant le charlatanisme, les intrigues, les maneges & tous les travers de la philosophie moderne, qu'ils ne le sont dans ces *Mémoires*. Energie & vérité dans les tableaux, justesse & nouveauté dans les cadres, agrément & vivacité dans les entretiens des personnages que l'auteur met en scène, style correct, harmonieux, semé de traits hardis & heureux ; cet ouvrage réunit, en un mot, tout ce qui peut attacher le lecteur, & lui inspirer du mépris pour la secte dont on y dévoile le menées (*Voyez*

* Fév.
1772, p.
75.

les Journ. du 1 Décemb. 1777, p. 471. — 15 Décemb. 1777, p. 559. — 1 Nov. 1778, p. 313). Les vertus de l'abbé Crillon égaloient ses lumières. L'amour de la vérité & de la justice étoit le grand mobile de ses actions comme celui de ses écrits. Homme de caractère & d'une franchise antique, il retraçoit des mœurs dont bientôt l'exemple manquera parmi nous. M. Sabatier de Caillaillon a fait ainsi son épitaphe :

Lorsque les siens cueilloient les lauriers de la guerre,
Il consacroit sa plume à soutenir l'autel.
Pour en bannir le vice, il instruisoit la terre,
Et contre l'athéisme il défendoit le ciel.

Armand-Louis Couperin, organisiste, comme plusieurs de ses aïeux, de la chapelle du roi, de la Ste-Chapelle de Paris, de l'Eglise de Paris & de celle de St.-Gervais, &c. est mort à Paris, le 2 Février, par un accident imprévu & funeste (a). Il portoit un nom de 200 ans de célébrité dans la musique, & il en a dignement soutenu la répu-

(a) Le dimanche 1er. Février, M. Couperin revenoit de l'Eglise de Notre-Dame où il étoit allé entendre, pendant les vêpres, M. Charpentier. Il fut renversé & foulé par un cheval que montoit un postillon ivre & courant à toute bride. On assure que quelques minutes après le même cheval a renversé sur son passage plusieurs personnes & a fracassé le bras d'un enfant alors sur ceux de sa mere. M. Couperin fut transporté chez lui, sans connoissance & le corps entièrement brisé, & il expira le lendemain dans les douleurs les plus aiguës. Tels sont les agrémens de Paris.

tation par ses propres talens. Admirable par la science & le charme de ses compositions, par l'exécution la plus brillante, ainsi que par l'art d'enseigner & de former des élèves, art héréditaire dans sa famille, il étoit recommandable par les qualités du cœur les plus estimables, par une piété vraiment exemplaire, ennemie de tout faste & de tout appareil, par l'aménité d'un caractère sensible & bienfaisant, par la simplicité & la régularité de ses mœurs, par la délicatesse de ses sentimens, qui a nui plus d'une fois à sa fortune, & sur-tout par sa modestie, qui lui faisoit cacher avec le plus grand soin, tout ce qu'il pouvoit dérober au public de l'éclat de son mérite; témoin les *Motets* qu'il a composés pour des maisons religieuses, & qui auroient fait à un musicien la plus belle réputation, mais qu'il n'a jamais voulu livrer au grand jour de l'impression, ni de la publicité; témoin le refus constant qu'il a fait de travailler pour le théâtre, malgré les vives sollicitations des maîtres de l'art, qui l'assuroient du succès le plus brillant. Il avoit épousé en 1752 *Elizabeth-Antoinette Blanchet*, fille de feu *M. Blanchet*, facteur des clavecins de la cour, très-réputé dans son art. Il laisse trois enfans, une fille & deux fils, l'un & l'autre organistes du roi & héritiers des vertus & des talens de leur pere dont ils occupent aujourd'hui les places, l'aîné à la chapelle du roi à Versailles, & le plus jeune à la Ste.-Chapelle à Paris.



☞ Dans une nouvelle édition de l'*Histoire des Sacrileges* par Spelman, il se trouve une note où l'on a cherché des applications propres à offenser des personnes respectables, en même tems qu'on n'a point hésité à me l'attribuer. Pour être convaincu qu'elle ne m'appartient pas, il suffit de savoir que cette même note se trouve dans la première édition, faite en 1787, dont j'ignore & le traducteur, & l'éditeur, & l'imprimeur & le lieu de l'impression (si non pour autant qu'on peut s'en rapporter au titre & à la préface), & dont je n'ai eu la première connoissance, que plusieurs mois après qu'elle eut paru *. Ceux qui ont cette édition, peuvent vérifier ce que je dis ici, en lisant la

* 15 Oct. page 32. Il est difficile de comprendre comment une chose qui depuis trois ans est entre les mains de tout le monde, n'occupe les esprits que dans le moment actuel.



☞ Je prie l'auteur anonyme d'un libelle intitulé : *Lettre adressée à l'ex-jésuite F. par un de ses abonnés*, imprimé à Bruxelles (& non pas à Paris, comme le titre le dit), de croire qu'on n'est ni insensé, ni enragé, ni un hypocrite, ni un Ravallac, ni un monstre &c, pour avoir exercé quelques-fois (a) une petite critique sur les ouvrages du grand homme Voltaire; ni pour avoir

(a) Et non pas une fois par mois, comme dit l'anonyme. Cela arrive tout au plus une ou deux fois l'an, & seulement dans le cas du besoin.

rapporté d'après presque toutes les gazettes, que les Intendans introduits au conseil du gouvernement (a) avoient 4000 fl. d'appointemens (b); ni pour avoir fait remarquer la légèreté avec laquelle on emprisonne des gens qu'on est obligé de relâcher faute de pouvoir les convaincre d'un délit; ni pour avoir parlé des copieuses aumônes faites par les citoyens d'Anvers (c), & d'autres choses semblables, pour le moins indifférentes; sur-tout quand on le fait sur des renseignemens vrais ou crus tels, & que la parole de l'anonyme ne suffit pas pour faire regarder comme faux, vû les faussetés qu'il accumule lui-même dans un libelle de 16 petites pages. (d)

L'anonyme perd son tems en faisant une

(a) *Conseil* que je n'ai jamais confondu avec le conseil de Brabant, comme me le reproche ridiculement l'anonyme. Une méprise si grossière & si impossible ne se trouve dans aucun de mes écrits.

(b) Voyez, entr'autres, le Journal de Herve, la gazette de Cologne, celle de Liege &c.

(c) Je n'ai pas dit qu'il s'étoit fait à cette occasion une *distribution extraordinaire*. L'anonyme forge des faussetés, puis me les attribue. ... Que les 5000 fl. envoyés de Bruxelles, y aient été joints ou non, ce n'est certainement pas une question qui intéresse l'état.

(d) Et quand dans tout cela j'aurois suivi de faux renseignemens, quel crime y auroit-il? Quel est l'écrivain qui n'y soit exposé, sur-tout dans des tems où l'inquisition exercée sur les lettres rend la connoissance du vrai très-difficile? & quel est le butor & le brutal qui osera lui prodiguer les noms de *menteur* & de *mensonges*? ... Ai-je jamais refusé de redresser les erreurs & de re-

note tout exprès, pour dire que le mot *contradiction* pris pour *opposition*, *réclamation*, *résistance* &c. n'est pas françois; il l'est très-certainement, dans toute la pureté de la langue, selon le plus constant & le plus fréquent usage. — Il se trompe aussi en traitant de *contradiction* les jugemens divers qu'on porte ou d'un peuple ou d'un individu considéré en différens tems & dans différentes circonstances. Ce n'est pas une *contradiction* de dire, par exemple, qu'une nation autrefois courageuse, éclairée, bonne, douce, religieuse &c. l'est aujourd'hui moins ou plus du tout (a). — Une erreur plus grave est celle où l'anonyme avance que *le mariage des protestans n'est qu'un contrat civil*. Quoique chez les protestans le mariage ne soit peut-être pas un sacrement (ce qui est très-douteux), il n'en est pas moins un

mettre les faits dans leur place quand on mel'a montré? Il faut être d'une bien injuste & aveugle colere pour se laisser aller à de tels accès de fureur pour d'aussi minces objets.

(a) Il n'y a donc pas de contradiction à dire que les Luxembourgeois qui fréquentent le séminaire, *sont moins difficiles en fait de religion* que les autres Belges, & moins qu'ils ne l'étoient eux-mêmes autrefois. Non, il n'y a là nulle contradiction, moins encore la volonté d'ôter les *moyens de subsistance* aux enfans de cette Province. Rien n'est plus plaissant que les objections & les inductions de l'anonyme. — Quant à mon sentiment sur les *séminaires-généraux*, il est conforme au concile de Trente, aux principes & au constant usage de l'Eglise Catholique; l'autorité d'un anonyme doit-elle me le faire abandonner?

contrat religieux & sacré, dépendant des loix de l'Evangile, & de celles qu'ils ont conservées de l'Eglise Catholique, & qu'ils regardent comme saintes & inviolables (a). Et quoiqu'ils puissent être dans quelque embarras & inconféquence à cet égard * ; ils * 15 Août
seroient étrangement scandalisés s'ils enten- 1787, p.
doient dire que le mariage n'a d'autres re- 578, note
gles que la volonté des princes, les mobiles (6).
& arbitraires ordonnances de la puissance séculière. — Il est très-vrai que je n'ai pu dévoiler les conséquences de ce système affreux qu'en montrant des horreurs * ; mais * 1 Août
est-ce ma faute ou bien celle du système?... 1786, p.
Et ces horreurs je les ai exprimées avec 509.
l'indignation & l'effroi qu'elles inspiroient, au-lieu que les promoteurs du système les ont étalées avec complaisance & une pleine approbation *. (b)

Quoique l'anonyme ne le soit peut-être * 15 Août
pas pour moi, il peut être bien assuré que 1787, p.
je ne lui veux aucun mal. Je ne doute pas 577, 578.
que cet accès de fureur ne lui cause des re-

(a) Voyez Boehmer *Jus. Eccles. protestant.* tom. 2. tit. 2. §. 24. — Beau discours de M. de Luc, 15 Septembre 1786, p. 107 & suiv.

(b) Je prie les lecteurs honnêtes qui auroient lu la lettre de l'anonyme, de bien vouloir jeter un coup-d'œil sur le passage en question (1 Août 1788, p. 509), & de juger par l'ensemble de l'erreur & de la réfutation, de quel côté sont les mensonges & l'infamie.... Ils remarqueront, j'espère, en même-tems, combien est péremptoire contre la nouvelle théorie du mariage, un argument auquel l'anonyme n'a pas même essayé de répondre.

grets , & qu'il n'en rougisse au premier retour de la raison. C'est la seule punition que je desire le voir subir , parce que c'est celle qui lui fera la plus salutaire. (a)

P. S. La profusion incroyable avec laquelle ce libelle a été répandu ; la multitude des éditions , jusqu'à 5 ou 6 dans une même ville ; les distributions faites à pleines-mains *gratis* & avec importunité ; ont fait croire à des personnes peu instruites que le gouvernement des Pays-Bas avoit employé à cela des soins & de l'argent. Mais c'est ne pas respecter la dignité de l'administration , & ne pas rendre justice à ses lumières , que de la croire capable de se persuader que par le moyen d'une telle diatribe le peuple Belgique me regarderoit réellement comme un MONSTRE , & cela pour avoir inexactement parlé (le fait supposé) de quelques appointemens , quelques aumônes , l'élargissement de quelques prisonniers , & pour avoir repoussé les atteintes portées à la sainteté de l'union conjugale , &c. Non , l'équité & la

(a) Une observation que les lecteurs impartiaux ne manqueront pas de faire , est , qu'attaqué & me défendant , je suis à découvert , n'ayant pour bouclier que la raison ; au-lieu que mon agresseur , sous la protection du canon & de 18 mille baïonnettes , n'ose ni se montrer ni se nommer.... Mais pourquoi répondre , dira-t-on , à de si lâches attaques , pourquoi s'en occuper & les repousser ? Parce qu'il y a des gens à qui tout est bon ; qui colportent , qui vantent & accréditent les plus dégoûtans libelles ; & que j'ai vu tout le parti philosophique & le parti de la *petite église* , faire précisément ce rôle avec celui-ci.

raison m'oblige de m'opposer à une calomnie aussi absurde : ce n'est pas chez les personnes employées au gouvernement que de pareilles illusions s'accréditent. Il faut pour cela une dose de fanatisme dont des gens rassis par l'expérience & l'esprit des affaires ne sont pas susceptibles.

NOUVELLES DIVERSES.

La diète de Suede paroît se troubler par la résistance des nobles, gagnés, dit-on, par la Russie; le roi vient d'en faire arrêter plusieurs. — Les Polonois ont fait occuper par leurs troupes la petite ville de Smila & d'autres endroits où les Russes ont des magasins; avec promesse néanmoins de les faire transporter sur leur territoire quand ils le désireront. Le pape a adressé à la diète un bref que nous rapporterons l'ordinaire prochain. — Le prince Henri qui se proposoit de rester à Paris jusqu'au 1 Avril, part le 15 Mars pour Berlin. — Le 10 on assuroit généralement à Paris que l'empereur avoit fait demander à la France les secours stipulés par les traités, vu que les Prussiens menaçoient la Bohême: ce bruit avoit pris quelque consistance par l'arrivée d'un courier extraordinaire envoyé de Vienne; il étoit contredit néanmoins par des personnes en place. — Le mariage de Mgr. le duc d'Angouleme avec Melle. d'Orléans est décidément arrêté. — *Extrait d'une lettre de Londres.* „ Le rétablissement inopiné du roi, au moment où tout sembloit devoir changer de face dans le gouvernement, & où une stagnation générale dans les affaires ne permettoit pas la moindre combinaison politique, est un de ces événemens dont la providence se réserve la direction immédiate, pour faire voir aux hommes que c'est d'elle seule que vient la puissance, & que les hommes ne sont dans ses mains que les instrumens de sa volonté. Pendant quatre mois, l'Angleterre a été dans l'affliction, & toutes les cours de l'Europe attendoient la révolution qui étoit sur le point de s'y opérer, avant de se décider sur les événemens importans qui se développent sur le continent. Une administration foible, une opposition puissante, paroissent devoir être le résultat d'une révolution, qui auroit été consommée il y a long-tems, s'il ne s'étoit pas présenté des incidens amenés par le hasard dont le ministre a profité avec habileté. De nouveaux incidens ont succédé aux premiers, les espérances qui sont survenues pendant ce tems, ont occasionné d'autres délais, & ont fini par annuler tout ce qui avoit été fait. Aujourd'hui, le roi s'est éveillé de l'état de sommeil dans lequel il a été plongé, & sans examen des médecins, sans discussion

parlementaire, il va reprendre son autorité & l'exercer lui-même, ainsi qu'il le jugera à propos, soit en laissant subsister le gouvernement tel qu'il est, soit en établissant lui-même une régence. Au-lieu de recevoir les pouvoirs du parlement, les commissaires départis les recevront de S. M. elle-même. Il paroît, d'après les rapports qui sont aujourd'hui en circulation, que c'est de cette manière que se termineront toutes les discussions qui ont eu lieu depuis le 20 du mois de Novembre dernier. — *Extrait d'une lettre de Liege.* „ Il „ paroît depuis quelque tems dans les feuilles qui circulent ici, des articles pleins de fiel & de mauvais „ raisonnemens contre le pape & ses nonces, & encore en dernier lieu on y a lu que les nonces ne „ peuvent étre ministres que pour les affaires politiques. „ Ce n'est certainement là ni le sentiment de l'évêque-prince, ni du clergé, ni du peuple catholique de „ Liege, moins encore le résultat de l'histoire ecclésiastique & de la doctrine orthodoxe sur la primauté „ pontificale. — Si on en croit une lettre de Sienne en Toscane, les deux coopérateurs de l'évêque de Pistoie sont morts d'une manière bien remarquable; l'un des deux a rétracté avant sa mort, tout ce qu'il avoit fait relativement aux projets de l'évêque. Nous donnerons l'ordinaire prochain, de plus grands détails sur ce sujet.



Le mot de la dernière énigme est le *procès*.
(dans le 4^e. vers de la 3^e. stance, au-lieu
de *mourir* il faut lire *nourir*.)

DIRECTEUR à la mode on se confie en moi,
Et mes réflexions & mes avis font loi.
Le beau sexe sur-tout me rend bien des visites ;
Je ne fais cependant que de vrais hypocrites.
Quelquesfois, il est vrai, j'inspire avec douceur
Des défauts qu'on m'expose une vive douleur :
Mais, bien ou mal contrit, l'on n'a pour pénitence
Que de chercher du moins à sauver l'apparence.
Je suis des plus unis & tout à tous pourtant :
Vis-à-vis des rieurs je montre un air riant ;
A l'abord d'un air froid je parois tout de glace ;
De sœur Agnès, s'il faut, je prendrai l'air bonace.
Pour que mon emploi soit sans reproche rempli,
Comme moi l'on doit être extrêmement poli.
Quoique poli, lecteur, ce n'est pas une fable,
J'envois le plus souvent mes dévotes au diable *.

* Par l'auteur des énigmes allégoriques qui ont de tems en tems paru dans ce Journal, 15 Mai 1784, p. 110.

Dans le dernier Journal, p. 331, l. 17, *corrumpus*, lisez *corrumpus*. — p. 340, l. 11, après *blanche* placez une virgule. — p. 347, l. 24, *pretum*, lisez *pretium*. — p. 345, l. 4, après *Oczakow* placez une virgule. — p. 358, l. 3, après *péchés* placez une virgule. — p. 363, l. 11, lisez *M. Pitt* se soutient. — *ibid* l. avant-dern. *Rew*, lisez *Kew*. — p. 372, l. 5, aux *remedes*, lisez dans les *remedes*. — p. 376, l. 6 avant la fin, effacez la virgule après *garantis*. — p. 380 l. 1, lisez sont méconnus : l'excès du mal est tel. — p. 381, l. 11, moins jaloux, lisez plus jaloux. — p. 386, l. 2. avant la note, placez un point après vos *sages*. — p. 393, l. 1, *rigueur* lisez *vigueur*.

T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	431
POLOGNE	(Varsovie.	432
ESPAGNE	(Madrid.	434
SUEDE	(Stockholm.	435
DANEMARCK	(Coppenhague.	439
ANGLETERRE	(Londres.	440
ITALIE	{ Venise.	442
	{ Rome.	ibid.
	{ Berlin.	443
ALLEMAGNE	{ Vienne.	446
	{ Mannheim.	448
	{ Liege.	449
	{ La Haye.	450
PAYS-BAS	{ Bruxelles.	453
	{ Louvain.	454
FRANCE	(Paris.	458
MORTS		466
NOUVELLES DIVERSES		475

